Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Chaâbane 1442
26 Mars 2021

N° 25

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **630**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **636**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **644**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **645**
Avis aux créanciers..... **653**
Convocations
Sociétés anonymes **655**
Sociétés à responsabilité limitée **664**
Autres sociétés **664**
Actes Administratifs
Avis au public **665**
Divers
Avis au public..... **666**
Rectificatifs **666**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV L'EPARGNANT..... **667**
Bilan de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE..... **669**
Bilan de SICAV AVENIR..... **671**
Bilan de SICAV L'INVESTISSEUR..... **673**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Changement de la dénomination sociale

BIAT ASSET MANAGEMENT

Société de gestion d'OPCVM

Agrément du CMF N°03-2002 du 9 mai 2002

Adresse : Immeuble «Youssef Towers», Bloc A, rue du Dinar, Les jardins du Lac II, 1053 - Tunis

BIAT ASSET MANAGEMENT informe ses actionnaires et le public qu'en vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14 décembre 2020, enregistré à la recette des Finances -Al Bouhaira, en date du 30 décembre 2020 sous le n°20708327, quittance n°M086932 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis sous le n°202119764 en date du 5 mars 2021, il a été décidé de changer la dénomination sociale de la BIAT ASSET MANAGEMENT, qui sera désormais dénommée : Tunisie Valeurs Asset Management.

2021400645SANB2

Société SO.TU.PEL

Société anonyme

Au capital de 2.203.000 DT

Siège social : Km 2 route Nfidha Délégation Nadhour 1160 Gouvernorat Zaghouan

Identifiant unique : 1365788F

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2019, enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 10 décembre 2019 sous le n°19807178, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis en date du 5/3/2020, il a été décidé :

- La nomination du cabinet Senior Auditors en qualité de commissaire aux comptes de la société, pour un mandat d'une durée de trois ans relatif aux exercices 2017 - 2018 - 2019.

2021400681SANB2

Augmentation de capital société anonyme

Ne faisant pas appel public à l'épargne

En application des dispositions de la loi 93-2000 du 3 novembre 2000 Code des sociétés commerciales :

Raison sociale : Société Industrielle de Développement électronique SA

Siège social : 6 Rue Beni Khiar 2041 Ettadhamen

Objet social : Fabrication électronique

Identifiant Unique : 0933432K

Dépôt au Registre National : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances Ariana le 11 février 2021 sous le numéro 2151115 Quittance n°13610 au Registre National des Entreprises le 10 Mars 2021 sous le numéro AC 26252021 toute personne peut en prendre acte

Modalité de l'augmentation du capital : L'assemblée générale extraordinaire a décidé de porter le capital en numéraire de 1 294 000 dinars à 1 600 000 dinars en émettant 30 600 actions nouvelles d'une valeur de 10 dinars par action. Versement en numéraire et libération en totalité lors de la souscription.

Dépôt de fonds :

Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte ouvert à la Banque Zitouna, agence Mutuelle Ville, sous le numéro 25079000000084879890.

Délai de souscription :

15 jours à compter de la publication de la notice d'augmentation du capital, avec la possibilité d'arrêter le processus de souscription avant la date limite fixée et dès que toutes les actions sont souscrites.

Privilèges stipulés : Aucun.

2021400693SANB2

"LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY"

Société anonyme

Capital social : 4.650.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tana - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1510267Y

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/7/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 12/11/2020 sous le Qn°M074888 En°70706614

Les actionnaires ont décidé le renouvellement des mandats des administrateurs suivants :

M. Wassim Béji, la société WB CINEMAS et la société LCPG SAS pour une durée de trois années.

Les actionnaires ont nommé en qualité de commissaire aux comptes la société les commissaires aux comptes Associés AMC ERNST & YOUNG pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises et publié le 27/11/2020 sous Bulletin n°284 et Annonce n°2020113396.

2021400702SANB2

NESTLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 0323601P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9/7/2020 enregistré à la Recette des Finances la Goulette - Tunis le 17/8/2020 sous Qn°63341 En°20703426

Les actionnaires ont nommé M.Dragan Culibrk, Mme Monia Miladi Ep Maaref et M.Wael Elgendy en qualité d'administrateurs pour une durée de 3 années.

Les actionnaires ont nommé en qualité de commissaire aux comptes le Cabinet AMC ERNST & YOUNG pour une durée de trois années.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 25/11/2020.

2021400703SANB2

NESTLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 0323601 P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9/7/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis 17/8/2020 sous Qn°63341 En°20703426

Les actionnaires ont nommé M.Dragan Culibrk, Mme Monia Miladi EP Maaref et M. Wael Elgendy en qualité d'administrateurs pour une durée de 3 années.

Les actionnaires ont nommé en qualité de commissaire aux comptes le Cabinet AMC ERNST & YOUNG pour une durée de trois années.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 25/11/2020.

2021400704SANB2

NESTLE TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 001336C

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 14/7/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis 31/12/2020 sous Qn°97748 En°20706754

Les administrateurs ont nommé M.Dragan Culibrk en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur

Les administrateurs ont confirmé Mme Monia Miladi Ep Maaref en qualité de directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 5/02/2021.

2021400705SANB2

NESTLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social: 100.000 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 0323601 P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/07/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis 29/7/2020 sous Qn°59285 En°20703117

- Adoption des statuts mis à jour.

- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 14/7/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis 30/12/2020 sous Qn°97322 En°3706691

- Les administrateurs ont nommé M.Dragan Culibrk en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

- Les administrateurs ont confirmé Mme Monia Miladi Ep Maaref en qualité de directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 5/02/2021.

2021400706SANB2

"CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS TUNISIE"

Société anonyme

Capital social : 16.475.000 Dinars

Siège social : 33, Rue de l'Italie - 1000 Beb Bhar

Identifiant Unique : 1383996P

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/5/2020 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 11/8/2020 sous le Qn°M035425 En°20703656

- Adoption des Statuts mis à jour.

Un Exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 28/8/2020 et publié le 01/9/2020 sous Bulletin n°201 et annonce n°202067299.

2021400707SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

D'une société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

- Dénomination sociale : Société La Tunisienne de Lait et Dérivés «TLD»

- Capital social : 8100 000 Dinars.

- Siège social : 1110 avenue Habib Bourguiba - La Mornaguia

- Matricule fiscal : 928425C/A/M/000

- Durée : 99 ans.

- Mat CNSS : 344648 -07

- Objet social : production lait en poudre et lait et Dérivés.

- Dépôt du projet d'augmentation du capital : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/10/2020, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis le 12/10/2020, sous le n°20705577, Quittance n°7108 a été déposé au greffe du registre national des entreprises le 9/3/2021 sous le Num : AC26232021 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 2000 000 Dinars pour le porter de 8 100 000 Dinars à 10 100 000 Dinars par l'émission de 200 000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, 1000 000 de Dinars par conversion de créance d'une avance compte courant Associés à une participation à l'augmentation du capital et 1000 000 de Dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription avec un abondant du DPS au profit de la Société El Hakl Mat Fis : 00710598W.

- Versement des fonds: Les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés dans le compte indisponible ouvert auprès de ATTIJARI BANK, Ag KH Pacha Tunis, sous le Numéro 04 069154 007106168390.

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication de la notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

2021400723SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

INMA FINANCE

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL FIXE (Société Anonyme)

Capital social : 500.000 DT

Siège social : Résidence Ichbilia. Bloc B. 1er étage Bureau B1.1, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1711539 W

Montant de l'augmentation du capital social : trente-cinq millions de Dinars (35.000.000 DT), et ce par apport en numéraire.

Objet social : la gestion de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 mars 2021 a été déposé au Registre National des Entreprises le 17 mars 2021 sous le numéro AC26282021.

Nombre de valeurs mobilières à souscrire : 23.166.667 actions et 11.833.333 certificats d'investissement intégralement libérés lors de la souscription.

Valeur nominale des valeurs mobilières à émettre : un nominal d'un Dinar Tunisien par action et un nominal d'un Dinar Tunisien par certificat d'investissement.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'étendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), Agence les Jardins du Lac (M4), dans un compte indisponible sous le numéro 08 067 0220432001776 55.

Délai de souscription : 5 mois à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des

articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2021400724SANB2

Dépôt des Etats Financiers & du Rapport du commissaire aux comptes

Approbation des Etats Financiers des exercices 2018 et 2019

Nomination des Nouveaux Membres du Conseil d'Administration

Société SUPER TOURS

S.A au capital de 100.000 Dinars

Siège social : 23 Rue Kuweit - Tunis 1002

I.U : 0312200 Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 février 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 16/02/2021, sous le n°1801250, quittance n°1612, il a été décidé :

- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale les exercices 2018 et 2019

- Approbation des états financiers arrêtés par le conseil d'administration au titre de l'exercice clos aux 31/12/2018 et 31/12/2019.

- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre des exercices 2018 et 2019.

- Affectation du résultat des exercices 2018 et 2019.

Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration. Nomination des Nouveaux membres du Conseil d'Administration Messieurs : Khaled Bayahi, Maher Bayahi et Slim Bayahi statuant sur l'exercice 2020.

Un exemplaire de dit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises de Ben Arous le 22/02/2021 sous le n°202115808.

2021400730SANB2

Notice d'augmentation du capital social

Société Les Carrelages & Préfabrications du Sud Gabès» SA

I.U : 0003605 N

1. Siège social : Route de Sfax, Km 1, Zone Industrielle 6071 Gabès - Port

2. Forme de la société : Anonyme

3. Capital social : 1.188.000 DT

4. Objet : la fabrication et la vente de carreaux et d'objets en ciment

5. Durée : 99 ans

6. Date et lieu de dépôt du PV d'augmentation : PV de l'AGE en date du 29/12/2020 enregistré à la REAS, 1er bureau Tunis le 26/01/2021, sous le n°21500688 quittance n°875 déposé le 22/3/2021 au greffe du TPI de Gabès sous le n°AC22302021

7. Montant du capital social à souscrire (conversion du Compte Courant de l'actionnaire) : 800.019 DT

8. Nombre des actions à souscrire : 24243 actions.

9. Valeur nominale des actions à émettre : 33 DT

10. Montant de l'augmentation : 800.019 DT

11. Avantage au profit de l'un des actionnaires : aucun.

12. Apport en nature : néant.

13. Conditions d'admission aux assemblées générales : Les assemblées générales réunissent tous les actionnaires, nonobstant le nombre d'actions que possède chacun d'eux, à condition qu'elles soient libérées.

14. Stipulations relatives à la répartition des résultats : selon décision de l'AGO et des statuts.

15. Délai accordé à la souscription : 30 jours de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation.

16. Modalité de convocation aux assemblées générales: conformément aux statuts et au Code des Sociétés Commerciales.

2021400739SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ST DEVELOPPEMENT AGRICOLE SARL

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Boite Postal n°151 Medjez El Bab 9070

MF : 1516128 N

Suivant PV de l'assemblée générale du 24/6/2020 enregistré à la recette des finances de Medjez El bab le 8/7/2020 sous le n°20701000 quittance n°M023751, il a été publié au centre national du registre des Entreprises le 22/3/2021 sous le n°202124474.

Il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat de gérant Mr Mohsen Tabessi pour les années 2020, 2021 et 2022.

2021R00804SRLB2

SOCIETE DAR AL JALEL DE PROMOTION IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée

Siège social : A-2.1, 2ème étage, Complexe Immobilier Yasmine Tower, Centre Urbain Nord, Boulevard De La Terre, 1082 - Tunis

Identifiant unique : 1247340R

Suivant assemblée générale tenue le 10 mars 2021, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Charguia en date du 16 mars 2021 (enregistrement n°21502294, quittance n°M037051), il a été décidé :

- La réduction du capital social d'un montant de huit cent mille dinars (800 000,000 DT) en le rapportant d'un million de dinars (1 000 000,000 DT) à deux cent mille dinars (200 000,000 DT),

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au registre national des entreprises en date du 17 mars 2021 sous le numéro 202123388. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 19 mars 2021 sous le numéro 60, annonce n°202123388.

2021X00331SRLB2

LA SOCIETE COMMERCIALE DES PRODUITS AGRICOLES DETAIL "SOCOPA DEATIL"

SARL au capital de 40 000 Dinars

Siège social : Imm. VENUS Appt A - 5-1 Centre URB Nord

MF : 1536090C/N/M/000

UI : 1536090C

Suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés du 6 mai 2020, dont le PV a été enregistré à la recette des finances Charguia, le 24 décembre 2020, quittance n°121659, enregistrement n°20710127, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, Tunis en date du 16 Février 2021 sous le n°202118872, il a été décidé ce qui suit :

- Autorisation de cession de parts sociales à un tiers étranger à la société.

2021400669SRLB2

LA SOCIETE TUNISIENNE D'IMPORTATION PRODUITS ALIMENTAIRES

«STIPA»

SARL au capital de 400 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 19

MF : 1587263M/P/M/000

IU : 1587263M

Suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés du 6 mai 2020, dont le PV a été enregistré à la recette des finances à Sakiet Ezzit Sfax, le 23 décembre 2020, quittance n°M059210, enregistrement n°20802302, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, Tunis en date du 16 février 2021 sous le n°202118742, il a été décidé ce qui suit :

- Autorisation de cession de parts sociales à un tiers étranger à la société.

2021400670SRLB2

SOCIETE IMMOBILIERE SOLEIL LEVANT S.A.R.L

SARL au capital de 2.736.000 dinars

Identifiant Unique : 0756813F

Siège social : 10 rue Jilani Habib Menzah 9A - Ariana

En vertu d'un P.V de l'A.G.E du 19 avril 2017, enregistré à la recette des finances Menzeh 9 - Tunis, le 25 avril 2017sous le n°17801521, quittance n°35479, qu'il a été décidé d'approuver :

- La cession de 22000 parts sociales détenues par la société Ets Mohamed Ghorbel à Mr Slim Ghorbel et ce suite à la signature de l'acte de cession de parts sociales établi en date du 13 mai 2016, enregistré à la recette des finances Menzeh 9 - Tunis en date du 17 mai 2016 sous le numéro 16108339, quittance numéro 35717,

- La cession de 20000 parts sociales détenues par la société Ets Mohamed Ghorbel à Mr Slim Ghorbel et ce suite à la signature de l'acte de cession de parts sociales établi en date du 26 janvier 2017, enregistré à la recette des finances Menzeh 9 - Tunis en date du 7 février 2017 sous le numéro 17100505, quittance numéro 9933, et

- La cession de 10000 parts sociales détenues par la société Africa Electrique à Mr Slim Ghorbel et ce suite à la signature de l'acte de cession de parts sociales établi en date du 26 janvier 2017, enregistré à la recette des finances Menzeh 9 - Tunis en date du 7 février 2017 sous le numéro 17100504, quittance numéro 9932,

- La nouvelle répartition du capital devient : Mr Slim Ghorbel 99.99% et Mr Mohamed Ghorbel 0.001 % Le procès-verbal et les actes de cession ont été déposés au RNE le 18/3/2021 sous n°202123942.

2021400692SRLB2

SOCIETE DIVA COMMERCE ET DISTRIBUTION

SARL au capital de 50 000 Dinars

Siège : Avenue Taher Ben Ammar - El Manar 2

MF : 1695995X

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 8/02/2021 enregistré à la recette des finances Montplaisir en date du 18/3/2021 sous le n°21801531 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Tunis le 19/3/2021 sous le n°202124257 il résulte ce qui suit :

- Transfert du siège B1-10, Immeuble SAFSAF sis au 39 Avenue du Japon - Montplaisir - Tunis.

2021400709SRLB2

Dissolution de la société et désignation de liquidateur

«VIMT»

SARL non résidente

Au capital de 1 202 400 DT

Siège social : Immeuble Vermeg - Rue Lac Biwa - 1053 Berges du Lac - Tunis

IU : 1468415X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/3/2021, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac en date du 18/3/2021 sous le numéro 21502151, quittance numéro M026801 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202124254 en date du 19/3/2021, les associés ont décidé :

- La dissolution de la société avant son terme

- La nomination de Mr Sleheddine Hmadi en tant que liquidateur

- La fixation de l'adresse de liquidation à l'adresse du siège social ci dessus.

Tout créancier doit se manifester auprès du liquidateur à l'adresse de liquidation sus indiquée dans les délais légaux sous peine de forclusion.

2021400711SRLB2

Rajout d'activité de la société SO-ON

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ayant eu lieu le 8 mars 2021, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 10 mars 2021 sous le numéro 217019714, la société SO-ON (Registre de Commerce n°D24135002010, Code TVA 1161586R/A/M/000) rajoute dans ses activités la vente et l'achat de la publicité.

Siège : Rue Nermine, Résidence les Orangers 5, Bloc D3, 2036 La Soukra.

Une copie du PV a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises le 22 Mars 2021 (Ci-joint copie du bordereau d'enregistrement).

2021400726SRLB2

Changement d'adresse du siège social de la société

«Maxula International Trade Company»

S.A.R.L au capital de DT 150 000

Siège social : 8 Rue Habib Thameur Radés 2040 - Tunis

Matricule fiscal : 1634834 S/A/M/000

CNSS : 572706-18

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 02/02/2021, enregistrée à la recette des finances de Radés à Tunis, le 8/02/2021 et sous le n°21700279, Quittance n°M006382 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en un seul exemplaire, le 9/3/2021 sous le n°202120671, il a été décidé de :

- Changement du siège social de la société de 8 Rue Habib Thameur Radés 2040 Tunis à 43 Rue de l'énergie 1er Etage Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2021400731SRLB2

Changement d'adresse du siège social de la société

«Maxula Trade Company»

S.A.R.L au capital de DT 1 000

Siège social : 8 Rue Habib Thameur Radés 2040 - Tunis

Matricule fiscal : 1634462 J/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 02/02/2021, enregistrée à la recette des finances de Radés à Tunis, le 8/02/2021 et sous le n°21700277, Quittance n°M006379 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en un seul exemplaire, le 9/3/2021 sous le n°202120670, il a été décidé de :

- Changement du siège social de la société de 8 Rue Habib Thameur Radés 2040 Tunis à 43 Rue de l'énergie 1er Etage Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2021400732SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

ZARS DISTRIBUTION

«PHOTOMART»

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 1000 dinars

Siège social : 03 Rue du Lac de Bizerte - les Berges du Lac 1053 La Marsa Tunis

Matricule Fiscal : 1705219/T

Suivant PV daté le 11 Mars 2021 enregistré à la recette des finances du Lac du 12 mars 2021 sous le n° 21701970 quittance n°M025179. Il a été déposé deux copies originales au service de registre national des entreprises le 16 mars 2021 sous le n°202123191.

A décider nom commercial "PHOTOMART".

2021R00793SRUB2

Avis

Société OPTIC CENTER

SUARL au capital de 67.820 Dinars

Siège social : 23 Rue Cyrus Le Grand Tunis

Identifiant Unique : 1415651S

Suivant P.V de l'A.G.E du 5 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 20 Janvier 2021, Quittance n°3827, n° d'enregistrement : 21800220, dont une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le 26 Janvier 2021, l'associé unique a décidé d'ajouter le nom commercial "OPTIC CENTER" et a décidé de modifier la dénomination sociale, la nouvelle dénomination de la raison sociale de la société est : "OPTIC CENTER", cette dénomination devra toujours être précédée ou suivie immédiatement; de la mention "SUARL" et à l'énonciation du montant du capital.

Suite à la modification de la dénomination sociale l'article 3 des statuts est modifié.

2021400708SRUB2

Société SATEX

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital social de 6000 DT

Siège social : Cité Nakhla 2 prés de sotifum Ancien

Registre de commerce : N°B0431992007

Matricule fiscal : 1002394A/A/M/000

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 8/3/2021, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances du Palais des finances de Bizerte le 9/3/2021 sous, le n°21500858 quittance n°M018859 et a été déposé le 18/3/2021 au registre national des entreprises annonce n°202123929 a été décidé :

La dissolution anticipée et la liquidation de la société à compter du 8/3/2021 et la nomination de Mr Annabi Nader en qualité de liquidateur.

Ainsi tout créancier sont appelé à notifier leur dettes avec leur justificatifs dans un délai de 20 jours de la parution de cette publication au bureau de liquidateur sis 26 rue Med Ali Bizerte 7000.

2021400717SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notaire enregistré à la recette des finances de Hammam-lif le 21/01/2019 quittance n°M003737 Mme Stanislav Vikzorak épouse Mohamed Khazmi a fait donation à sa fille Mouna Bent Mohamed Ben Béchir Khazmi tout le fonds de commerce situé au 15 rue Aboulbaba Ansari El Menzah 6 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront déposées à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 17/3/2021.

2021T00311FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances de la Goulette 16/3/2021 sous le n°21201622 quittance n°27100, Mme Hanen Hadded a cédé à Mr Abid Ridha demeurant au 07 av Mongi Slim la totalité du fonds de commerce lui appartenant et sis au n°07 l'avenue Mongi Slim l'Aouina Tunis et consistant en un commerce.

Toutes les oppositions, s'il y a lieu, doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis chez l'avocat M. Abid Mohamed demeurant 19 rue Amor Mokthar Kram Ouest.

2021T00329FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous-seing privé en date du 5/3/2021; enregistré à la recette des finances du Qasr al Saïd Tunis, le 8/3/2021 sous le n 21200484, quittance n°M014934, Mme Ikram Muawiya, titulaire de la carte d'Identité nationale n°09009619, délivrée le 28/12/2006, résidant au 05, rue, 400, Qasr Al Saïd, Tunisie, vend à M. Muhammad Al-Shadli Qalah, résidant à 10, -Street, Arafat, Bertal Haider, Qasr Al Said Tunisie a vendu son fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et Immatériels, destinés à être exploité dans la vente de prêt-à-porter et exploité dans la boutique située au 13, rue Makkah, 2009 Qasr Al Said, Tunisie, d'un montant de dix mille dinars (10.000d) inclus dans un acte bancaire n° 0000090 certifié le 5/3/2021, avis a été publié au journal le Quotidien le 17/3/2021.

Toutes les oppositions doivent être enregistrées auprès de la rédactrice de l'acte du contrat à sa station, dont le bureau est au 51 rue Habib Bourguiba, Bardo City Bardo.

2021T00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boumhel sous n°21200781 le 12/3/2021, la société Casali Plus, SARL, (MF : 1270966H) a vendu au profit de la société Casa Auto (société en constitution) en sa représentante légale Rahma Gharbi (CIN n°06434717) la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à cité Ibnou Joud Boumhel Bassatine Ben Arous.

Les oppositions se feront chez la vendeuse à son adresse sise à l'avenue 5 Août Sakiet Ezzit 3021 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 19/3/2021.

2021T00337FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Anouar Jelliti, Avocat, du 3-10-2018 enregistré à la recette des finances Grombalia le 3-10-2018 sous le n°18202773 reçu 071907M Monsieur Tarek Ben Omar Ben Abdallah Klaai cin 03737397 a cédé à Monsieur Elyes Ben Slaheddine Souihi cin 09632564 la

totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à cité Celtene Fondek Jedid 8012.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds.

2021T00339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat en date du 12/01/2021 et enregistré à la recette des finances à Djerba le 13/01/2021 sous le n°21200168, Waghleni Chaaben titulaires de la carte n°05792221 et titulaire de l'identifiant unique n°0606285V à la Sté : "SOPROVAM" titulaire de l'identifiant unique n°04595168 la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue de la Liberté elmay Houmt Souk Djeba.

Les oppositions doivent être présentées au plus tard vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur à son adresse élue au cabinet de Maître Nasr Chafei avocat au Complexe Echiraa 1er étage B.N°4 Avenue Salah Ben Youssef H.Souk Djeba. Cette déclaration a été publiée au journal Alshourouk le 26/01/2021.

Cette annonce annule et remplace l'annonce publiée à la page 209 du JORT n°10 du 02/02/2021.

2021R00694FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des présentes, Monsieur Khalfoun Nassim Israel Bchiri, titulaire de la carte nationale d'identité n°03402302, délivrée le 01/3/1995, annonce au public qu'il a vendu, en vertu d'un acte sous seing privé dressé le 12/3/2020, et enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 27/11/2020, sous le n°20204067, quittance n°M083447, à Monsieur Akkahal Ben Liahou Ben Khammous Ouazane, titulaire de la carte nationale d'identité n°05704192, délivrée le 12/11/1998, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et incorporels, exploité en tant qu'atelier de réparation automobile, dont la location n'est pas restreinte à un type spécifique de commerce.

Le dit fonds de commerce a été créé dans les deux garages ouvrant coté nord sur la route ceinture reliant Mosquée Errahma sise à Essouani Houmet Souk Djerba au rond point Chiraa, par les propres efforts du vendeur en vertu d'un contrat de location sous seing privé conclu le 01/5/1984.

Le dit fonds de commerce est sis à l'immeuble appartenant aux héritiers de Ali Ben Abdallah Daghari, son ancien propriétaire.

Cette vente est juste, valable et inconditionnelle.

Toute personne désirant contester le prix de vente est priée de déposer son opposition par les voies légales dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur, demeurant à Essouani Houmet Souk Djerba.

Cet avis a été publié le 23/02/2021 au journal Assabah sous le n°229965, page 12.

2021R00695FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Jamel Rahali

Avocat

14 Janvier n°18 Zagouen

En vertu du contrat écrit par l'avocat maître Rahali Jamel et légalisé par la municipalité de Mourouj daté le 4/3/2021 et enregistré à la recette des finances de Fahess le 12/3/2021 n° de quittance 9890 enregistrement n°21200426.

Sté Rayen représentée par son gérant Azouz Ben Mouhamed Ben Khalifa Ben Daw titulaire de la cin n° 00923526 délivrée le 28/3/1998 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la rue industrielle Fahess 1140 Zagouen et réservé pour vente matériaux de construction à la Sté comptoir bâtiment charaf par son gérant Achref Ghith titulaire de la cin n°07177317 délivrée le 15/9/2014.

Toute opposition se fait dans le délai de 20 jours de la date de publication au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Assabah -le Temps le 18/3/2021.

2021R00787FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établi par Maître Hatem Atri et Fehri Ben Yaala en date du 06/02/2021 et enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 10/02/2021 quittance n°M012559 Kais Cherif demeurant à Sidi Zeyed Houmet Essouk Djerba n° de la CIN 05732831 a fait donation à Ezdin Cherif demeurant à Taourit Jerba titulaire de la CIN n°03526565 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente d'épicerie et conserve sis à la rue Moncef Bey Houmet Souk Jerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 11/3/2021 au journal Essabeh page 12.

2021R00807FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce daté le 9/12/2020 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 15/12/2020 quittance n°M057306 Enregist. n°20202497.

Mr Lotfi Essouri MF : 1542602/S a vendu à Mr Zied Mahmoud la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Ali Belhouane Kélibia 8090 destiné à la fabrication des pains spéciaux.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 21/3/2021.

2021R00832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 01/3/2021 et enregistré à la recette des finances Essahline le 5/3/2021 sous le n°21200327 quittance n°M007431 Mme Khamisa Aloui titulaire de la CIN n°00726179 et Matricule fiscal n°0741692 demeurant à la Rue Sidi Nacer Sahlin Monastir vend à Mr Tawfik Brahem titulaire de la CIN n°02880997 tout le fonds de commerce dénommé «Hamem Manema» sis à la Rue Sidi Nacer Sahlin Monastir.

Les oppositions seront effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de maître Allani Riadh avocat à la cour de cassation sis à l'avenue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab Sousse.

Cette vente a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 17/3/2021.

2021S00316FCCC2

Acte de donation

Suite à un acte de donation enregistré à la recette des finances à Monastir le 10/3/2021, reçu n°M014754, contracté devant notaires Rim Mtir le 9/3/2021, Mme Noura Bent Mouhamed Zouheir Benzarti a donné à Mme. Hassiba Bent Abdellaziz Benzarti, demeurante à Monastir, tout le fonds de commerce avec tous ses composants physiques et moraux, sis au rez-de-chaussée, immeuble Hajjar, avenue Abdelkader Mhalla, cité 6, Monastir 5000 pour l'activité de vente en détails, sous la dénomination commerciale «Magnifique» toutes les objections sont acceptables à l'adresse Mentionnée précédement dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la présente publication.

Il a été publié à la fois au journal Al-Shorouk et au journal «Quotitien» le 17/3/2021.

2021S00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 5/3/2021 et enregistré le 15/3/2021 (reçu n°M014778 enregistrement n°21200529) précisé par un acte daté le 11/3/2021 et enregistré le 15/3/2021 (reçu n°M014787 enregistrement n°21200530) rédigés par Maître Taleb Hichem, titulaire de CIN n° 03144527et Identifiant fiscal n°1531785G sise à Sousse 53 Rue de la République Mme Rkeya Beltaifa a vendu son fonds de commerce exploité au local commercial situé à la Rue Ibn Charaf cité Erriadh Sousse, à la Sté "Frère Mazouzi de commerce" vente en détails alimentation générale Epices et produit d'entretien et détergent, SARL, Mat fiscal n°1713681k/H, moyennant un prix global de dix milles dinars (10000d).

En effet, la Sté acquéreuse du fonds de commerce a choisi son domicile sous indiqué à la Rue Ibn Charaf-cité Erriadh Sousse comme adresse pour l'exécution des dispositions du contrat de vente sus -mentionné et la réception de toute opposition éventuelle.

2021S00341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 3/02/2021 sous le n° 21200198 quittance n°004345 Ammar Ben Med Kassabi a vendu à Ahmed Ben Khmaies Ben Salem Grami CIN 09274328 du 14/12/2011 la totalité du fonds de commerce résultant de fabrication et vente de toute sortes de pâtisseries exploité dans le local sis à Sahloul 3 prés de la mosquée Rahmen Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de trente cinq mille dinars.

Toutes les oppositions seront mises dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur à son domicile sise rue Mohammed Hamdèn Sahloul 2 Sousse.

Cet avis a été publié au journal Le quotidien du 14/02/2021.

2021S00350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/3/2021 enregistré à la recette des finances Mansourah en date du 19/3/2021 quittance M021893 enregistrement n°21200642 Société MIAMI au Nom de son représentant légal Fethi Ben Khemais Ben Ali Sboui, titulaire de la CIN n°07636470, société unipersonnelle à responsabilité limitée enregistré au registre national des sociétés n°0906845A, a vendu à Mouna Bent Naceur Ben Mohamed Ben Hadj Youssef Epouse Mohamed Karim Hlioui, titulaire de la CIN n°11896786 tout le fonds de commerce destiné à la fabrication et commerce des pâtisseries et Sandwitch situé à la Rue Ibn Jazzar - Kairouan, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) chez

le vendeur à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne .

2021S00357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat enregistré à la recette des finances de Monastir le 12/03/2021 n°21201541, Mr Mohamed Amine Jlizi, a cédé à Mr Zied Edoukh le fonds de commerce sis à cité 9 rue Eljala Monastir.

Le présent avis a été publié au quotidien "Echourouk" du 24/3/2021.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de Maître Aloui Mounir beb elkram n°3 Monastir.

2021S00359FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Eljem le 9/3/2021 quittance M013284, enregistrement 21200338, Hichem Badreddine, CIN n°03940419 a vendu à Makrem Fathallah, CIN 09447104 la totalité du fonds de commerce (FAST FOOD) sis à la rue Hédi Chaker Eljem Mahdia, matricule fiscal 0163342Y.

Les oppositions seront faites au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours après la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 24 Mars 2021.

2021S00360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 17/3/2021 à la recette des finances 3 Septembre 1934 Sousse Quittance M17017, enregistrement 21200518, Soumaya Lachheb Ben Abdesselem, CIN 05567865 a vendu à Abd Errahmen Dardouri, CIN 12835616 la totalité, du fonds de commerce (café Vegas) sis à la rue Fatima Zahra, matricule fiscal 1663259V.

Les oppositions seront faites au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours après la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 24 Mars 2021.

2021S00361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 02/02/2021 enregistré à la recette des finances El Manzah 6 le 5/3/2021 quittance n°M027137 n° d'enregistrement 21201413. La société THOURAYA EL JADIDA a vendu à la Société NOURLINA tout le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux relatif au local sis à 07 complexe commercial cité Jamil El Manzah 6 Ariana, destiné au commerce de tous produits.

Les oppositions seront recevables chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et le quotidien du 17 mars 2021.

2021X00308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé rédigé par maître Sahbi Rouis, enregistré à la recette des finances Agareb le 10/3/2021 sous le numéro 21200176 (quittance n°M006076), Monsieur Lotfi Atoui titulaire de la C.I.N n°09115538 du 12/12/2015 a vendu à Monsieur Sadok Akacha titulaire de la C.I.N n°11000781 du 01/9/2009, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la restauration, sis au Laarayeche - Agareb Sfax.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 23 Mars 2021.

2021X00332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar Elwafa le 18/3/2021 n° de quittance M026425 n° d'enregistrement 21201515, Fakhredine Ghribi a vendu à Mejed Abdenather la totalité du fonds de commerce destiné à l'achat et vente fruits sec sis à la route de Menzel Chaker Km 1.5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acheteur, sis à la route de Menzel Chaker Km 1.5 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Essabeh» du 20/3/2021.

2021X00334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etudes Maitre Guidara Abdellaziz

Avocat

1, Rue Victor Hgo 3000 Sfax

Vu l'acte sous seing privé du 12 et 15/3/2021 enregistré le 17/3/2021 sous le n°21201503 quittance n°M025619 Mme Houria bent Salem Ben M'hamed Gargouri (Souad Hdiji) a vendu le fonds de commerce concernant le local de commerce privé (location et vente des robes de mariage et de fiançailles et la haute couture) Sis au rez-de-chaussée rue 14 Janvier Sfax El Jadida lm. Amal Centre et qui comporte le magasin n°1 - 2 et 3 à Mr Bilel Yousfi et Iyed Dalloul et toute opposition sera faite auprès des acheteurs à l'adresse ci - dessus indiquée durant la période de 20 jours selon la loi.

Un avis de vente de ce fonds de commerce a été publié aux journaux quotidiens Essabah et Le Temps le 19/3/2021.

2021X00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 5/3/2021 enregistré à la recette des finances de la route Tunis Sfax le 18/3/2021 (reçu n°M026805), madame Nour Bent Mohamed Souayah, titulaire de cin n°11079945 ayant domicile à la route Saltanya rue 5004 n° 85 Sfax à Mr Bechir Ben Mohamed Ben Ltaief titulaire de cin n° 01217955 ayant domicile à la route Saltanya klm 7 avenue Tayeb Mhiri Sfax le 1/4 à l'indivision du fonds de commerce exploité au local sis à la route Saltanya klm 3.5 Sfax comme café 1ère catégorie.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de l'acquéreur Béchir Ben Ltaief à l'adresse du fonds de commerce ou une copie de l'acte de vente est déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» en date du 21/3/2021.

2021X00337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 12/02/2021 enregistré à la recette des finances Kasserine le 15/02/2021 sous n°MO13052. Il a été procédé à la vente de la part de Hasnia Bouallegui domiciliée à Kasserine au profit de Hamadi Chaabani domiclié à Kasserine la totalité du fonds de commerce sis au local de UJTT de Kasserine avec tous les éléments physiques et moraux.

Et son activité dans la vente de vêtements.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur sus indiqué dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Achourouk le 3/3/2021

2021X00338FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 8/3/2021 sous n° 21201453, quittance n°M028317, Monsieur Aymen Fellah a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la résidence Nourhen Bloc B n°BC3 Ennasser 2 Ariana à la société TEJ MAHAL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur à cité Nourhen Bloc B n°BC3 Ennasser 2 Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Cet avis a été publié au journal La Presse au 17/3/2021.

2021400668FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec un acte de vente rédigé par maître Bousbih Hela enregistré le 11/3/2021 à la recette des finances de Bab Souika reçu n°21200692 Naziha El Ouni a vendu à Souli Saiida tout le fonds de commerce demeuré à 13 bis rue el Kaadine Tunis pour activité de tous fonds de commerce.

Les oppositions se font dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Bousbih Hela au 04 rue de Citron Bab bnet Tunis. Cet avis a été publié au journal «Assabah» en date du 16/3/2021.

2021400675FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 2 et 3 mars 2021, enregistré à la recette des finances de Tataouine, le 8/3/2021 quittance n°M020580 enregistrement n°21200798. 1- La société «LA NOUVELLE SOCIETE DE SYRAMIQUE» représentée par son gérant Mr. Noureddine Ben Nanafti Ben Abdessmad Hmidi tout le fonds de commerce destiné pour tout commerce sis à 3200 cité Al Mahragene cité Al Mahragene Tataouine Nord à Mr. Abdelhedi Ben Saiid Ben Saiid Maanid.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 20 mars 2021

2021400676FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession du 8/2/2021 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 10/02/2021 n° d'enregistrement 12167 n° de quittance 21200481 * la société : E commerce Factory a vendu à la société Sacnas Trading le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux relatif au local avenue Taher Ben Ammar espace Makni Menzah9 destiné à la vente de Meubles. Les oppositions peuvent être formulées à compter de ce jour et jusqu'à un délai de 20 jours après la parution de cette publication à l'adresse de l'acheteur.

Une publication a été faite en langue arabe (الصحافة) et en langue française (la Presse) le 17/3/2021.

2021400683FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession du 8/2/2021 enregistré à la recette des

finances d'El Menzah 9 le 10/02/2021 n° d'enregistrement 21200372 n° de quittance M010261, la société : E commerce Factory a vendu à la société Sacnas Trading le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux relatif au local Résidence Amouna Bloc 8 Jardin Menzah Tunis 2094 destiné à la vente de Meubles. Les oppositions peuvent être formulées à compter de ce jour et jusqu'à un délai de 20 jours après la parution de cette publication à l'adresse de l'acheteur.

Une publication a été faite en langue arabe (الصحافة) et en langue française (la Presse) le 17/3/2021.

2021400684FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/3/2021 et enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 8/3/2021 quittance n°M022036 enregistrement n°21200856 Monsieur Imed Boukhadeja a cédé son commerce sis à 145 rue Fethi Zouhir 1 Ariana à Monsieur Imed Ameri.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de maître Larif Ines l'avocate sis 15 avenue Habib Bourguiba Ariana et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk en date du 11/3/2021.

2021400689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac Tunis, le 16/3/2021, sous le n°21202064, quittance n°M026961, la société SNAP CREPES, Sarl, MF : 1505889/Q, a vendu à la société ROYAL DONUTS TUNISIE Sarl, MF : 1709112/A, la totalité du fonds de commerce sis au complexe Tunisie Mall 1, les Berges du Lac la Marsa Tunis, exploité pour la vente Crêperie, Pâtisserie et glace.

Toutes les oppositions doivent être adressées entre les mains de la société ROYAL DONUTS TUNISIE, à l'adresse : 60, 1er étage Bureau 2 Avenue Bab Bnet Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au Jort.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 20/3/2021.

2021400690FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis le 8/02/2021 Q.M0010100 enregistrement 21200364, Monsieur Béchir Abahanini, ayant l'identifiant unique 1538340K, et élisant domicile à la Rue Hikma Cité Sillem Mourouj 4 Ben Arous, a vendu à la Société «La Petite Goulue», Sarl, dont le siège est au 03 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, représentée par sa gérante Madame Elhem Ezzeddine (MF : 0813187 Z/A/M/000) : un fonds de commerce exploité dans le local sis au 03 Rue Hédi Nouira, Tunis, avec les éléments corporels et incorporels ayant le nom commercial Café de France.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au JORT dans le domicile élu chez Maître Badii Ben Mabrouk à l'immeuble Misk Bloc A n°19 Montplaisir Tunis.

Cette annonce est insérée aux journaux le quotidien et al Anwar en date du 19/3/2021.

2021400691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession du 10/3/2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa Tunis le 15/3/2021 numéro de quittance 28395 numéro d'enregistrement 21201462 Mr Adel Hammami a vendu à Mr Ahmed Ben Rabah Amraoui le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et morals destiné pour tout commerce relatif au local sis au 19 Avenue Mongi Slim El Aouina la Marsa.

Les oppositions peuvent être formulées à compter de ce jour et jusqu'à un délai de 20 jours après la parution de cette publication à l'adresse du fonds de commerce soit au local sis au 19 Avenue Mongi Slim El Aouina la Marsa.

Cet avis a été publié au quotidien Al-Chourouk du 19/3/2021.

2021400699FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Megrine le 9 mars 2021 M019659 enregistrement n°21201089 Madame Zouhour Ben Rhouma identifient unique 1434294Y a vendu à la société Exo Food Sarl identifient unique 1306813 K représentée par son gérant Mohsen Ayari la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant sis 2 bis Avenue Farhat Hached Sidi Rezig - 2033 Mégrine au prix de 30.000d. Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation, demeurant au 83 avenue Taieb M'Hiri Belvédère - Tunis dans un délai de 20 jours de la parution au Jort.

Le présent avis a été publié dans deux quotidiens en date du 18 mars 2021 au journal Echourouk, le 18 mars 2021 et au journal le quotidien le 18 mars 2021.

2021400700FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/3/2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 11/3/2021 quittance n°M024024 enregistrement n°21200933 Mr Mrabtini Abdelwaheb a vendu à Mme Ben Ameur Ratiba la totalité du fonds de commerce qui consiste en un magasin destiné à la vente de fruits secs sis à Jaafer Raoued route Km 5 Ariana nord.

Les oppositions sur le prix pourront être admises chez l'acheteur à son adresse sis à Jaafer Raoued route Km 5 Ariana nord dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 19/3/2021.

2021400701FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12 mars 2020 enregistré à la recette des finances Denden le 4/5/2020 quittance numéro M027682.

La société "TOP SANITAIRE" SUARL ayant M.F : 1094559L/N/M/000 RNE n°1094559L représentée par son gérant Mr Belghaoui Samir titulaire de la C I N n° 03780907, a donné à titre gratuit la totalité du fonds de commerce exploité dans un local de 105 m² situé au 41 rue 7418 Km 7 route oued Elil Manouba pour tous type de commerce à Mme Samia Ben Abdelmajid Ben El Arbi titulaire de la CIN n°00798739 Délivrée à Tunis le 15/5/2015.

Tout acte ou transaction quelqu'en soit concernant le fonds de commerce objet de cette donation citée devra être conclu au nom de Mme Samia Ben El Arbi propriétaire de ce fonds, et toute disposition contraire sera nulle et non avenue.

Le présent avis a été également publié aux journaux "Echourouk" et le "Quotidien" à la date de 10/3/2021.

2021400725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date 02/3/2020 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana 25/01/2021 sous le n°21200451 reçu n°M007381, Monsieur Zouhaier Ben Hssine a vendu la totalité du fonds de commerce à la société ARIEF TUNIS sis 24 rue Om Kalthoum Bab Bhar destiné à la vente des produits des parfums, des chaussures et des vêtements avec tous ses composantes corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée à Mr Tarek Ben Belgacem gérant de la société sis à 24 rue Om Kalthoum Bab Bhar dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Alchourouk n°10762 du 19/2/2021.

2021400737FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation rédigé par maîtres notaires Ibtissem Ouirghi et Raouaa Ahmadi, signé par ses parties le 01/02/2021 et enregistré à la recette des finances rue Nemsa le 26/02/2021 quittance n°M010230, Madame Fathia Ouerfeli au nom de Mr Amin Hidri titulaire de la cin n°00510564 donne à Mr Ahmed Kefi titulaire de la cin n°08730974 tout le fonds de commerce représenté en différents types de commerce, situé à 34 rue de Palestine Tunis titulaire de registre de commerce n°A0158282005.

Les oppositions probables doivent être formulées et acceptées à l'adresse dite de notre bureau 15 Rue Borij Bourguiba Tunis dans les délais de vingt (20) jours à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT.

2021400740FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce daté le 15 février 2021, enregistré à la recette des finances de Tataouine le 23/02/2021 sous le n°21300678 Quittance n°M016949. La Société Royal Wings Travel SARL ayant l'identifiant unique 1599611 B dont le siège sis à la rue Victor Hugo Immeuble Boukaddida Sousse a loué à la société HYTEK STORE SARL ayant l'identifiants unique 1712474A dont le siège est sis à la rue Ahmed Tlili Tataouine, la totalité du fonds de commerce du local tout commerces, sis à la rue Ahmed Tlili Tataouine avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de locataire au cabinet du maître l'avocat Abdelfattah Khorchani rue de la Liberté Immeuble Mohamed Karoui Médenine, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T.

2021R00720FCCC3

Gérance libre

Suivant contrat de gérance libre en date du 01/3/2021, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 8/3/2021 sous le n°21300420, quittance n°009836, Mr. Amir Chouchène a confié à titre de location gérance libre à Mr. Amir Ifaoui le fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un Fast-food avec ses éléments corporels et incorporels, constitué du local sis à la Rue Abdelkader Baghdadi Près Mosquée Errahmen Sahloul Sousse pour une durée de six mois renouvelables du 20/3/2021 au 19/9/2021.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 10/3/2021.

2021S00294FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/3/2021, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 10/3/2021 sous le n°21300851, Quittance n°M013837, la société ELYSEE MONTMARTRE sis à l'Av Hedi Garnaoui Khezama Est Sousse dont le Matricule Fiscal n-°892083F, a loué à Monsieur Mohamed Ali Slimen titulaire de la CIN n°06789982 demeurant à la rue Fradj Grissa Wardanin Monastir, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Av Hédi Garnaoui Khezama Est Sousse entant que café de première catégorie sous le nom commercial MONTMARTRE.

Cet avis a été publié dans les journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" du 26/3/2021.

2021S00356FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 25/9/2014 enregistré à la recette des finances Al-Jazira à Tunis le 11/11/2014 sous le n° d'enregistrement 14303355 quittance M061977la société ART DE GOUT a loué à Mr Makrem Ben Mohamed Al Eid Ben Issa Massoud tout le fonds de commerce sis à la rue Jawaher Ael Nahrou n°17 Monfleuri Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 16 mars 2021

2021400636FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé daté du 9 Février 2021, enregistré à la recette des finances de Soliman le 22 février 2021 sous le n°21300492 Quittance M008781, la Société OLA ENERGY TUNISIE ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, Identifiant Unique n°000497Q/A/M/000, a confié en gérance libre à Monsieur Najeh Ben Ahmed Lahmar, Commerçant, demeurant au 85 rue du Parc, Dar Fadhal Soukra Ariana, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OLA ENERGY" sise à Soliman sur la route Dhahari de Tunis vers Soliman, comprenant notamment 2 baies de lavage, 1 centre de vidange, 1 shop sous le concept Marhaba, 1 bureau gérant, 1 dépôt et 1 salle des machines.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux ans commençant le 1 mars 2021 et finissant le 28 Février 2023, moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

2021400679FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat de location du fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté de 21/01/2021 sous le numéro 1565 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon le quittance numéro M001653 ; Monsieur Younes Chwaya son numéro de C.I.N est 03172667 habite à Cité Sourour Gafsa ; a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à la Rue Nile Gafsa à Monsieur Omar Ben Said Nbili son numéro de C.I.N est 05457948 habite à Cité Ennour Gafsa. Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de locataire Monsieur Omar Ben Said Nbili, habite au Cité Ennour Gafsa.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

La publicité de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 5/02/2021.

2021400680FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 8/12/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 8/12/2020 sous le n°20307466 Quittance M92596 Mr Mounir Trabelsi a loué tout le fonds de commerce à Mr Haythem Ben Mounir Trabelsi sise à 208 Rue Mostapha Mohsen Borj el Ouzir Ariana sous l'immatricule Fiscal n°1698983/F pour une période de 10 ans à partir de 01/11/2020 au 30/10/2030.

2021400685FCCC3

Location de fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12 janvier 2018 enregistré à la recette des finances Daouar Hicher le 24 février 2021 Numéro de quittance M009047 Numéro d'enregistrement 21300362.

Monsieur Mongi Trabelssi, domicilié chez Maître Bach Dorsaf demeurent à l'Avenue du Japon Tours Narcisse 5ème étage bureau 9 Montplaisir Tunis, Loue à Monsieur Faouzi Arfaoui sis à la route Mater km 8 cité Khaled Ibn Elwalid la Mannouba tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels sis à la route Mater km 8 cité Khaled Ibn Elwalid La Mannouba destiné à l'exercice de la boucherie.

Cette Location a été publiée au quotidien «le Temps» du vendredi le 19 mars 2021.

2021400697FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 27/01/2021 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 10/3/2021 sous le n° d'enregistrement 21300572 quittance M013650. Mme Imen Jlassi titulaire de la C.I.N. n° 05346993 a loué un fonds tout commerce destiné pour la fabrication des articles de papiers sis 1 rue Mahmoud Chabaane Hmaim el Mornaguia à Mr. Monir Alimi titulaire de la C.I.N. n°09966939 en qualité de gérant de la société ALMOKADIMA EDITION.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 23 mars 2021.

2021400710FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association tunisienne des artisans et des petites et moyennes entreprises

Objectifs :

- Rechercher une assistance économique et sociale et œuvrer pour

- soutenir l'union nationale en activant la permanence des institutions contribuant à diriger et guider les propriétaires de petites et moyennes entreprises et artisans et en *cherchant à lier des relations avec des associations et organisations similaires dans des buts à l'intérieur et à l'extérieur du pays avoir des relations diplomatiques avec la Tunisie, et l'association travaille à la mise en œuvre des objectifs susmentionnés.

Président : Ziar Amri

Secrétaire général :Barbouch mehdi

Trésorier : Bourchada mohsen

Membre : Mechregui chaker

Membre : Kefi foued

Membre : Ben amor skander

RR330573575TN

11/02/2021

2021R00783APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement agricole et de pêche Konouz

Siège social : Msahla Haria Rouhia Siliena.

Objectifs :

- Gestion de ressources naturelles

- Travail collectif et recherche d'emploi.

Membres :

- Président : Naser Midassi

- Trésorier : Abdejlil Belarbi.

2021R00794APSF1

Syndic Résidence Anissa Sahloul

Suivant p.v de la deuxième assemblée générale établie par l'huissier notaire Mr Lotfi Mechri le 20/02/2021 et enregistré à la recette des finances avenue Med Maarouf Sousse sous n°13438 du 25/02/2021.

Il a été décidé que Mlle Nouha Kahli est présidente du syndic et Mme Amel Ayari, Trésorière.

2021S00364APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suivant procès de fondation en date du 18/02/2021 à Krib - Siliana, il a été constitué un groupement de développement Agricole. Il a été décidé ce qui suit :

Dénomination du groupement : Tahadi

Adresse : Doukania, Krib - Siliana

Objectifs :

- Valorisation des produits forestiers et des huiles médicinales.

Les membres :

- Président : Haykel Abidi

- Trésorier : Amine Argoubi.

2021400686APSF1

Constitution d'un Syndicat

SYNDICAT DES ARTISTES TUNISIENS (S.A.T)

Suite au constat de l'huissier de justice maître Khaskhoussi Imed daté du 13/12/2020 n°22350 et l'article 242 du code de travail et entre les membres du comité administratif suivants :

Karawli Nabiha, Arfaoui Latifa, Ghacham Nawel, Ben Romdhane Olfa, Ben Ahmed Asma, Fakher Amna, Bouchnak Lotfi, Rebai Saber, Gharsa Zied, Farhat Oussama,

Chiba Nour (Nour Eddine), Jbali Mohamed, Chaibi Ahmed, Ayadi Ghazi, Bouzayen Chokri, Beji Nour Eddine, Trabelsi Housine, Guayed Ahmed Abdelbasset, Zaafrani Mehdi, Guizani Hatem, Matri Mohsen.

s'est constitué un syndicat :

Nom : SYNDICAT DES ARTISTES TUNISIENS (S.A.T)

Bureau exécutif : Secrétaire général : Rebai Saber

Secrétaires générales adjoints : Karawli Nabiha, Ghacham Nawel, Ayadi Ghazi, Chiba Nour, Guizani Hatem, Guayed Ahmed Abdelbasset.

Président de comité administratif : Bouchnak Lotfi

Adresse : 02 avenue 1 3 Août Choutrana 2 la Soukra Ariana

Objet : étude et protection des intérêts économiques et sociales de ses adhérents.

2021400696APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat de la résidence Didon

Ain Zaghouan Nord

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 7/3/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette Tunis le 17/02/2021 sous le n°21700922 quittance n°14735

Il a été décidé de :

- Nomination de gérante immobilière, Mme Sabrine Nasr, représentante légale de la Sté Groupe Nasr Nettoyage.

2021R00789APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndic des propriétaires de la résidence DORRET CARTHAGE 1 tenue le 27 décembre 2020, enregistré le 9 février 2021 à la recette des finances du Kram, il a été décidé de répartir les responsabilités comme suit : Madame Leyla Bouzidi épouse Chihi Présidente, Monsieur Mohamed Ali Chihi trésorier, Mesdames et Messieurs Samira Trabelssi, Fakhreddine Ouslati, Hédi Choura, Aymen Ayed et Seifeddine El Ayeb membres.

2021R00799APSF2

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du syndicat

«Résidence El Walid 1 AGBA Tunis»

Suite à l'assemblée qui s'est déroulée le 28/02/2021 à 17h avec la présence de 55 % des résidents, il a été élu Med Ali Bechikh CIN 04650044 datée le 01/8/2018 commence président du syndicat et monsieur Salah Ouni trésorier et monsieur Kmais Jouini secrétaire général à partir du 1er mars 2021 d'après PV enregistré le 17/3/2021 à la recette des finances de Sidi Hsine Tunis sous le n°21700750 reçu n° : M019963.

2021R00802APSF2

Election d'un président de syndicat des copropriétaires de la résidence

LES EMIRS

Selon le PV du syndicat des copropriétaires résidence LES EMIRS en date du 14/3/2021 au siège du syndic sis à Bvd 14 janvier Khezama EST Sousse, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse à la date 18 mars 2021 sous le numéro 21800937, Il a été décidé la nomination de Mr Khemaies Farhat président du syndic.

2021S00362APSF2

RESIDENCE MAYA

Rue du Caire, Lotissement Nouvelle Médina 3 - Ben Arous

En vertu du P.V de l'assemblée générale des copropriétaires du dimanche 14 février 2021, enregistré à la recette des finances El Yasminet le 18 février 2021, quittance n°M009017, enregistrement n° 21700386, les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic pour une période d'une année à partir du 01 Janvier 2021 :

Mr Fayçel Saidene "A51" : Président

Mr Makrem Rezgui "A 14" : Trésorier

Mr Lassaad Chefai "A21" : Membre

Mme Haifa Sebri "A34" : Membre.

2021400677APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction de 40 %

Etude Maître Riadh Oueslati

Avocat à la cour de cassation

5 Avenue Tahar Ben Ammar Manar II - 2092 - Tunis

Tél : 71 884 451

Fax : 71 885 665

MF : 184704 VPA 000

La Partie saisissante : Attijari Bank (Ex Banque du Sud), société anonyme en la personne de son représentant légal, RC : B140811997, MF : 0000121J, ayant son siège social à la rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, élisant domicile pour les fins des présentes et leurs suites à l'étude de son avocat Maître Riadh Oueslati sis au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar II - 2092 Tunis.

L'Avocat poursuivant : Maître Riadh Oueslati, avocat à la cour de cassation, ayant son Etude au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar II - 2092 Tunis, MF : 184704VPA 000.

La partie saisie : Mr Néjib Ben Ali Ben Belgacem Jomli, directeur commercial, demeurant à la rue 8162 n°2 - Cité Olympique Tunis et à l'Avenue du Golfe arabe n°16, Bloc 12- App 22, El Menzeh 8, 2037, Ariana.

Désignation de la propriété destinée à la vente : La totalité des 302.5 parts indivises revenant au débiteur Mer Néjib Ben Ali Ben Belgacem Jomli dans la propriété «Dar El Farah IV»objet du titre foncier n° 130016 Tunis, qui consiste en un local à usage d'habitation sis au rez-de-chaussée d'une villa de deux niveaux sise au 12 rue de Carthage, le Bardo à Tunis, d'une superficie de 120 m², composée d'une véranda, une salle de séjour, deux chambres à coucher, une cuisine, une salle de bain, un couloir, une cour à l'entrée et une placette à l'arrière, le tout dans un bon état, son toit est en dalle, ses murs extérieurs en brique de 25 cm, ses fenêtres et portes en bois, le sol en carrelage ordinaire, équipée de l'eau potable, de l'électricité et connectée au réseau d'assainissement, délimitée

par Azzouz Triki au nord, un local d'habitation au sud appartenant à Mr Ridha, la rue de Carthage à l'Est et les héritiers Rachid Rezig à l'Ouest; la dite propriété est située dans un endroit important au centre de la ville du Bardo et dans un quartier d'habitation se composant de constructions de type isolé et semi isolé, et proche de toutes les principales commodités, des établissements sanitaires et d'enseignement et des espaces commerciaux et de loisir.

Mise à prix : la mise à prix est fixée après réduction de 40 % à un montant de cent six mille six cent trente deux Dinars (106.632.000) auquel il faut ajouter la somme de cinq mille cent soixante quatorze Dinars 646 Millimes (5.174.646) à titre de frais de l'adjudication outre les frais après réduction.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 27 avril 2021 à neuf heures du matin à la salle des criées au siège du Tribunal de Première Instance de Tunis 1 - rue Bab Benat Tunis sous le n°7049.

Visite des lieux : La propriété peut être visitée tous les jours et pendant les horaires administratifs.

Remarques :

- Celui qui veut participer aux enchères doit consigner au moins le tiers de la mise à prix et s'en prévaloir du récépissé par le biais d'un avocat avant le jour de l'audience.

- Les étrangers voulant participer aux enchères doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

- Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du tribunal de première instance de Tunis 1 - rue Bab Benat - Tunis et à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Riadh Oueslati, sise au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar 2 - 2092 Tunis.

2021T00328VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de la mise à prix de 40%

Maître Slah Ezzeddine

Avocat à la cour de cassation

45 Rue Ali Dargouth 1001 Tunis - Tunisie

MF : 723715A

Avocat poursuivant : Maître Slah Ezzeddine Avocat à la cour de cassation sis au 45 rue Ali Darghouth Tunis

Partie poursuivante Chokri Ben Aissa Ezzeddine comptable titulaire de la cin n°01337443 demeurant à la route Saltnia km 3 Sfax.

Partie saisie : Monsieur Ahmed Ben Tahar Ben Sadoc Gormazi titulaire de la cin n°01268397 demeurant à la résidence Jugurtha 2 appartement 10 Ennasr 2 Ariana.

Immeuble saisi : il s'agit d'un appartement sis au deuxième étage de la résidence Jugurtha Ennasr 2 Ariana d'une superficie couverte de 152 m² objet du titre foncier n°56064 Ariana dénommé Ahmed en sus de 174/1000 parts indivises objet du titre foncier n°22189 Ariana, contenant un salon 4 chambres à coucher une cuisine une salle de bain une toilette un balcon et un séchoir;

Mise à prix après réduction de 40% : deux cent vingt milles dinars 500 millimes outre les frais de la première audience évalué à 992 d 3028 et les frais de la deuxième audience qui seront fixés le jour de l'audience

Date et lieu de la vente : le lundi 26 avril 2021 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana.

Observations : La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail pour plus de renseignement tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant à son cabinet ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana. Tout participant étranger doit avoir l'autorisation préalable du gouverneur de l'Ariana. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021T00332VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Ahlem Bent Mansour Saadaoui, CIN n°07002664, demeurant à la cité populaire sedria 2 rue Oubaida Ibn el Jarrah Ben Arous, en sa qualité de débiteur et hypothécaire et propriétaire de la propriété à vendre.

Ramzi Ben Sadok Ben Abderrahmen, CIN n°05182858, demeurant à la cité populaire sedria 2 rue Oubaida Ibn El Jarrah Ben Arous en sa qualité de l'intervenant dans l'hypothèque et il a un droit personnelle sur la propriété suivant le régime de la communauté des biens.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°34702 Ben Arous

dénommé «mouhamed riadh 5», sise 7 rue Ali Balahouen Radés Ben Arous, il s'agit d'un terrain d'une contenance de 285 m² sur le quel figure une villa composée, d'un salon 3 chambres, cuisines, douche, toilettes, salle de bain superficie couverte est de 166 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 285.000.000 dinars outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 29/4/2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2021T00333VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Habib Grami, Avocat

Avenue de la République Béja 9000

Tel : 78.759.333

Partie poursuivante : Sahbia Bent Romdhane Romdhane, CIN : 07017685, demeurant à 40 Rue el Ihsen Radés Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Habib Grami avocat à la cour de cassation, adresse 32 Av. de la République Béja, matricule fiscal 1052876/Y.

Partie saisie : Ali Ben Salah Ben Hassen Sebii, demeurant à El Brouiwig Goubellat Béja.

Le bien Immobilier objet de la saisie : toutes les parts indivises revenant à la partie saisie dans la propriété nommée «salah» objet du titre foncier numéro 12115 Béja sis à El Brouiwig Goubellat Béja, les dit parts représentent un hectare 23 ares et 57.041 centiares soit 12357.041/42367 parts et consistent en un terrain à vocation agricole dans le périmètre irrigué contenant quelques oliviers, amandiers et figuiers et le reste cultivable avec un bâtiment.

Le prix d'ouverture du bien Immobilier à vendre : quarante neuf mille quatre cent vingt huit dinars 164 millimes (49428.164 d) selon l'estimation de l'expert autorisé par le tribunal Abderraouf Turki, tout en ajoutant les frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'enchère : L'enchère se tiendra le jeudi vingt deux avril deux mille vingt et un (22/4/2021) à partir de neuf heures du matin auprès de l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Béja sis à l'avenue Bourguiba.

Conditions de visite du bien objet de la saisie : Tous les jours durant les horaires administratifs, et peuvent consulter le cahier des charges auprès du greffe du tribunal de première instance de Béja ou auprès de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut consigner le tiers de la mise à prix d'ouverture et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation auparavant du gouverneur où se trouve le bien.

2021T00338VEPA1

Vente immobilière

Après réduction légale de 40%

Demandeur de la vente aux enchères publiques : Sonia Geib en son nom et au nom de sa fille mineure Malak Ismaiil, cité Ennour Gafsa.

Les défendeurs : Mohamed Taher Ismaiil et Salouha Moktar, cité Ennour Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Brahim Saoudi, Avocat à la cour, Code Fiscal 1146106/x sis à la Rue Habib Bourguiba Gafsa.

Désignation de l'immeuble : Toute la propriété située à cité Ennour Gafsa; c'est un étage supérieur, son état est ancien. Il est situé au dessus de la résidence des défendeurs.

Ses limites sont : Nord; une route et deux maisons de Houcine Radwani et l'autre de Fatoum Radwani. Est, maison des héritiers Sgair Sadam. Sud, maison de Hassan Tlili. Ouest, Mounir et Khaled Ismail. Il comprend trois chambres à coucher, un hall d'entrée, un distributeur; une cuisine, une salle de bain, une véranda et il a une porte d'entrée séparée. Sa superficie est de 193.65 mm, dont 150.70 mm sont couverts; et il est alimenté en eau et en électricité.

La mise à prix : Quarante et un mille trois cent dix-huit dinars et 880 millimes (41.318.880 d) après réduction légale de 40%.

Date et lieu de la vente : Le lundi 19/4/2021 devant la chambre des ventes immobilières au Tribunal de 1ère instance de Gafsa à partir de 9 heures du matin.

Visite des lieux : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours, également de consulter le cahier des charges à l'étude de l'avocat poursuivant et au greffe du Tribunal de 1ère instance de Gafsa.

2021R00790VEPA1

Vente d'un immeuble matriculé

1/ Il est à la connaissance du public que le bien décrit sera vendu plus tard, devant le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

A- La partie saisissante : Milliti Mohamed Salah demeurant à Gafsa.

B- La partie saisie : 1/ Amara Essoda, 2/ Milliti Samira, 3/ Milliti Salah, 4/ Milliti Hoyem, 5/ Milliti Samir demeurent à Gafsa.

2/ L'avocat poursuivant : Maître Gouasmia Boali avocat auprès 24 rue Farhat Hached Gafsa.

3/ Désignation de titre : Tout l'immobilier matriculé sous n°10509 Gafsa et représente une parcelle agricole irriguée et librifiée, située

dans la délégation du Ksar Gafsa. Il est loin du centre ville environ à 4 km, appelé Khmila, sa superficie est de 00.3894 hectares, composée de la parcelle numéro 238 et la propriété est située à l'ouest de wad bayech. La parcelle est bordée au nord, la parcelle numéro 237 au sud, la parcelle numéro 239 est à l'ouest : le numéro 236 contient de nombreuses origines d'olives en cours de production comme suivant : Numéro 23 olives d'origine de plus de 50 ans. Numéro 44 olives d'origine de plus de 10 ans.

Prix de l'ouverture : Le prix de la somme est fixé pour le bien inscrit selon le rapport des deux experts délégués à l'agriculture : Ali Gherissi et Amel Massoud, pour un montant de vingt huit mille trois cents quarante et un dinars (28.341.000d).

Date et lieu du bien : Le bien précité sera vendu le lundi 26 avril 2021 à neuf heures du matin et le suivant dans la salle des séances préparée pour les ventes immobilières devant le tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Condition de visite de la propriété : Vous pouvez visiter la propriété des jours entiers de la semaine pendant les heures de travail administratif, pour plus d'instruction, vous pouvez consulter le livret de condition n°251 dans la rédaction du tribunal chargé des ventes immobilières à Gafsa ou dans le bureau de l'avocat chargé de suivre chaque personne qui souhaite enchérir, pour sécuriser un tiers des prix d'ouverture dans le coffre-fort et de présenter un chèque certifié pour fournir le solde ou une garantie bancaire irréversible, et il doit désigner un avocat à cet effet.

2021R00791VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubaker Elbakri Immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.1 Montplaisir Tunis 71901341

MF : 513984/C/P/000

Le poursuivant : La BANK INTERNATIONAL ARAB DE TUNISIE (BIAT) poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant au siège social de l'ADR 5 rue Taleran 1002 Tunis son registre de commerce n°B187881996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à l'immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.1 Montplaisir Tunis.

La partie saisie : Mr Amor Sahli titulaire de la CIN n°00250885 demeurant au 19 rue Ali Ben Ghdhehem Tunis - 51 rue Maktar Tunis.

Objet de la vente : l'immeuble objet du titre foncier n°545955 Nabeul dénommé «WAFA» sis à Sliman Nabeul, d'une superficie globale de 418 m².

Mise à prix : Cent quatre vingt douze mille quatre cent vingt dinars (192.420dt000) après rabaissement de 40% du prix initiale.

Date et lieux de l'adjudication : Lundi 26 avril 2021 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à Grombalia.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2021R00797VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubaker Elbakri Immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.I Montplaisir Tunis 71901341

MF : 513984/C/P/000

Le poursuivant : La BANK INTERNATIONAL ARAB DE TUNISIE (BIAT) poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant au siège social de l'ADR 5 rue taleran 1002 Tunis son registre de commerce n°B187881996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à l'immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.1 Montplaisir Tunis.

La partie saisie : Mr Salem Fathallah titulaire de la CIN n°01661275 demeurant à Baraket Essahel Hammamet.

Objet de la vente :

Le titre foncier n°568905 Nabeul dénommé «SALEM» sis à Sliman Nabeul, d'une superficie globale de 418 m².

- Les parts indivises objet du titre foncier n°568906 Nabeul dénommé «ICHTIRAK»

- Les parts indivises objet du titre foncier n°614829 Nabeul dénommé «FATHIA 27»

Mise à prix : Cinquante sept mille trois cent soixante trois dinars 734 millime (57.363.dt734).

Date et lieux de l'adjudication : Lundi 19 avril 2021 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à Grombalia.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiare d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autoristation préalable du gouverneur.

2021R00798VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après diminution de 40 %

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le mardi 27/4/2021 à 9h du matin, à la chambre des saisies Immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunisie, à la vente de l'Immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Madame Neila Bent Mohamed Salah Allani, demeurant à Kairouan 2 rue Ibn el heni el Mansoura, CIN n°02034399 (en sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire solidaire propriétaire du titre mis en vente :

- Madame Amina Bent Hfaiedh Allani, demeurant à El Kantaoui n° 27 Ezzitouna 1, CIN n°07686222, mariée à monsieur Hafedh Baaziz sous le régime de la communauté des biens.

- Monsieur Hafedh Ben Abdelkader Ben Salem Baaziz, demeurant à El Kantaoui n° 27 Ezzitouna 1, CIN n°08449435,

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF : 342080S).

Le bien immobilier mis en vente : La totalité du titre foncier 168066 Tunis, relatif à la propriété dénommée "Errayhane 42", d'une superficie de 94 m², constitué par la parcelle 46 du TF n°83246 Tunis, situé à la résidence "Errayhane" à la rue lac Windermere aux berges du lac gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'un appartement situé au 3ème étage escalier A n°A3-3, composé d'un hall, salon avec balcon, couloir, deux chambres, cuisine avec balcon et salle de bain. Le sol est marbré au salon et couloir, le reste est carrelé.

La toiture en dalle, les fenêtres en aluminium. L'appartement est équipé de l'eau potable, d'électricité, gaz naturel, chauffage central et interphone.

Mise à prix après diminution de 40 % : Deux cent trois milles cinq

Cent vingt huit dinars 142 millimes (203.528,142 DT) en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 4244,908 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis situé à Tunis ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué è la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2021S00353VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur-revente aux enchères publiques vue rétractation : Youssef Ben Mohamed Ben Othman, agriculteur, demeurant à la Rue Ibn Khaldoun n°23 Zarmdine Jemmel.

Défendeur rétracteur : Mokhtar Ben Mohamed Cherif, demeurant à la route béni Hassen Jemmel

Avocate poursuivante : Maître Rassas Leila, Résidence Beb El Kram Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

Tout l'immobilier nommé «Dhaher» constitué d'un terrain agricole composant des oliviers et une partie dédié pour l'élevage des vaches et deux maisons situées à Zaremdine sud gouvernorat Monastir d'une superficie totale de 13358 m² sujet du titre foncier n°75634 Monastir désigné par les 2 parties n°290 et 296 du plan topographique de jugement n°93143 daté le 21/4/2003 et inscrit au dossier n°10/3 sous n° 1/6332 Monastir daté le 18/9/2010.

Mise à prix : quatre vingt dix mille dinars deux cents vingt et un, 90.221.000 dt

Date de l'adjudication : le mercredi 21 avril 2021, à partir de 9h du matin à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir

La visite des immeubles : tout intéressés pourraient visiter l'immeuble chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocate poursuivante

Participation aux enchères publiques : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigner 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2021S00366VEPA1

2ème vente d'un fonds de commerce

L'huissier de justice ci-dessus annonce qu'il va vendre aux enchères publiques le mardi 12/4/2021 à 10.30H du matin au siège du fonds de commerce :

Un fonds de commerce en tant qu'un café connu sous le nom "LATINO" (précédemment "misk ellil") avec tous

ses éléments corporels et incorporels selon l'expertise, sis à la rue Azour Boukhris cité Sahloul Sousse.

Créancier demandeur de poursuite : Isam Smida, sis à cité 7 novembre Ksibet Sousse

Débiteur saisi : Abd Erraouf Mrad, C.I.N 02990931, le seul identifiant n°0922813K (registre de commerce précédent A2768902005).

La mise à prix : cent trente neuf milles cinq cent quatre vingt un dinars (139.581.000d) après réduction de 10% du prix initial.

Toute personne peut visiter et consulter le cahier de charges auprès de l'huissier de justice durant la semaine.

Pour toute personne voulant participer à la vente doit consigner 10% du prix suivant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne sera prononcée que lors de paiement du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2021S00372VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme, inscrite au R.C au tribunal de Tunis sous le n°B140831996, siège social 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : 1) Ahmed Ben Mohamed Hammi, titulaire de la CIN 05348746, gérant de société individuelle «café CIELITO», demeurant à la résidence Ennakhla Edhahabia appt B24 cité El Wahat, El Aouina Tunis - en sa qualité de débiteur principal.

2) Mohamed Ben Kilani Hammi, titulaire de la CIN 01106554, demeurant au n°5 route el Afrane km1 rue 152 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité d'un terrain sis sur la route de Menzel Chaker km3 impasse «barnous» Sfax à environ 500m de la route mentionnée et au niveau d'un passage fermé dérivant d'une voie publique. Sa superficie est d'environ 158 m², sur lequel est édifié une maison de 113 m² se composant d'une véranda ouvrant sur le sud, 3 chambres, un grand hall menant à un couloir et à une salle de bain équipée et une cuisine avec fenêtre ouvrant sur l'ouest.

La propriété saisie est limitée du sud par une entrée commune d'une largeur entre 4.30 et 5.30 m, de l'Est par une autre entrée commune d'une largeur entre 4.025 et 4.60m, de l'ouest par Ben Ayed Lotfi et du nord par Bouhamed Mounir.

La mise à prix : 55.200.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 28/4/2021 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00336VEPA1

Acte judiciaire

Ventes aux enchères publiques (Adjudication judiciaire)

1- Le demandeur à la licitation :

- La Compagnie tunisienne d'électronique el Athir - société anonyme - dont le siège social est à Tunis 27 avenue Kheireddine Bacha. RC : B179701996, identifiant unique à la RNE 0000388L.

- La société El athir Service - société anonyme - dont le siège social est à Tunis - 27 avenue Kheireddine Bacha. RC : B141261996, identifiant unique à la RNE 0288973 P.

2- Le défendeur à la licitation :

- La société MEDIA SAT - SARL, dont le siège social est à Zarzouna Bizerte - R.C N°B145871997Identifiant unique à la RNE 0532558T.

- Monsieur Hédi Mandar demeurant à 14 rue Mongi Slim - Bizerte.

3- Avocat Poursuivant :

Maître Ahmed Temtem, 2 Bis rue d'argentine Immeuble Argentina - 2ème étage Bureau 4, le Belvédère Tunis M.F n°1470605X.

4- L'Immeuble objet de la licitation :

Le bien immeuble objet de la licitation est le titre foncier n°32136 Médenine se trouve à Chkaikia village Boughrara Médenine sud

Il consiste d'après le rapport d'expertise préparé par l'expert Omar Atig en vertu de l'ordonnance sur requête d'émanant de M. le Président du Tribunal de 1ère instance de Médenine en date du 10/8/2020 sous le n°156490, en deux parcelles de terrain.

1ère parcelle c'est la parcelle n°129 objet du titre foncier n°32136 Médenine d'une superficie 1761m² composée d'un seul olivier (01).

2ème parcelle c'est la parcelle n°128 objet du titre foncier n°32136 Médenine d'une superficie 14606.00 m² composée de 40 oliviers Zalmati taille grande et 02 oliviers Chamlali plus grande.

Mise à prix :

Trente mille cent dinars (30100,000).

5- Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Médenine le lundi 26/04/2021, à partir de 9 heures du matin.

6- Visite :

La participation à l'adjudication se fera par l'intermédiaire d'un avocat après la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de l'autorité concernée.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et pour consulter le cahier des charges l'intéressé doit se rendre au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine où il est déposé.

2021400714VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble

Immatriculé sis à la Marsa - Tunis, objet du titre foncier n°52363 Tunis

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A; MFU n° 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Faiçal Ben Mohamed Lazhar Jeddi (C.I.N N° : 00319969), demeurant au n°30 rue Pline, Carthage Dermech, -Tunis- ou bien : au n°34 rue Pline, Carthage Dermech, - Tunis. ou bien : chez La société REPCO DISTRIBUTION, ayant son siège social au n°78 rue n° 8600, zone industrielle Charguia 1, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N°0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 770,2972 parts revenants à titre de propriété au débiteur saisi dans l'immeuble sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionnée en 799 parts, dénommée "FATOUMA 152", faisant l'objet du titre foncier n°52363 Tunis.

- Selon le rapport d'expertise en date du 22/01/2020 établi par Mr. Sabeur Lasouad en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 23/10/2019 sous le n°45064 :

Les parts indivises saisies soit 770,2972 parts font partie de la totalité du titre foncier n°52363 Tunis, sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionnée en 799 parts, dénommée "FATOUMA 152".

Les parts indivises saisies consistent en une parcelle de terrain clôturée sis dans une zone résidentielle précisément en bordure de la rue Jiscone ouvrant à la rue Amilcar ouvrant à la rue Carthage, délégation de la Marsa, - Tunis-, sur laquelle est construit un immeuble à usage d'habitation en cours de construction, composé d'un sous sol, d'un RDC, et d'un étage.

- Le sous-sol : d'une superficie de 257m².

- Le RDC : d'une superficie de 257m².

- Le 1er étage : d'une superficie de 257m².

Tous les étages sont en cours de construction.

Les travaux exécutés sont à 80% : la structure porteuse, la dalle, les cloisons intérieures et extérieures, l'enduit, le revêtement, sanitaire, plomberie, climatisation, boiserie, aluminium, électricité.

Les travaux non exécutés sont quelques travaux de finition environ 20%.

L'immeuble est doté aussi d'un jardin aménagé et d'une piscine en cours de finition d'une superficie de 27,2 m², et d'un dépôt d'une superficie de 6,25m².

5) Mise à prix :

Elle est fixée à un million cinq cent neuf mille cent sept dinars 658 millimes (1.509.107,658 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet - Tunis, le mardi, vingt sept avril deux mille vingt et un (27/4/2021), à partir de 9 heures (affaire N° : 7012).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, -Tunis-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -

Tunis-. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c.

Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2021400715VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant :

AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi :

Moncef Ben Ahmed Karoui CIN n°05426067 demeurant au 26 Rue Farhat Hached Le Karam Tunis - En sa qualité de débiteur principal hypothéquant.

3- Désignation de l'immeuble saisi :

Il s'agit de la totalité de la propriété objet du titre foncier n°125264 Tunis dénommé "MARIE JOSE" d'une superficie de 404m² situé au 26 Rue Farhat Hached Le Karam Tunis, sur lequel est édifié une construction composée d'un RDC et trois étages, le RDC est d'une superficie couverte de 282 m² composé d'un salon, cuisine 4 chambres à coucher des toilettes et un garage, le premier étage est d'une superficie couverte de 87,25 m² composé d'un salon 3 chambres à coucher une salle de bain et une cuisine, le deuxième étage est d'une superficie couverte de 126,75 m² sous forme duplex composé d'un salon salle à manger cuisine, toilettes, 3 chambres à coucher et une salle de bain et aussi un appartement d'une superficie de 113,65m² composé de 3 chambres, une salle d'eau et une cuisine, le troisième étage est d'une superficie couverte de 124,75 m² composé d'un salon, cuisine, 3 chambres à coucher et une salle d'eau.

4- La Mise à prix :

De la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.261.508,229 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5- Date et lieu de la vente :

La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le mardi 20 avril 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations , ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021400720VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Société Hobuga Tunisie SA, RC N°B141271997, demeurant à l'Avenue 07 Novembre Dar Chaabane El Fehri Nabeul. En qualité de débitrice principale hypothéquant

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°550360 Nabeul dénommé "Hobuga Lido" sis à Dar Chaabane El Fehri Nabeul d'une superficie de 131000m2 sur lequel est édifiée un hôtel de 4 étoiles dénommé Hôtel LIDO, donnant sur l'avenue 7 Novembre. Et composé de deux blocs des résidences de bungalows - le bloc central est composé d'un RDC où on trouve 11 chambres avec véranda et salle de bain et 4 chambres pour handicapés et 11 doubles du côté droit et une grande salle, deux ascenseurs, une salle de réception, un restaurant des magasins, et à l'extérieur on trouve une piscine pour adulte et une piscine pour enfants un bar, un club d'enfants, une boite de nuit - l'entre sol est composé de deux logements du côté droit on, trouve 17 chambres, un étage avec deux ascenseurs une salle centrale et du côté gauche 19 chambres et un ascenseur. - le deuxième étage comprend une grande salle deux ascenseurs 20 chambres et du côté gauche 19 chambres. En tout 117 chambres 48 bungalows de 42,75m² couvert chacun et 110 bungalows de

75 m² couvert chacun. La superficie couverte totale est de 9.875 m² on trouve aussi une piscine couverte, un Spa un club pour enfants - le tout en bon état équipé d'un chauffage central climatisation, et les portes en bois de bonne qualité.

4- La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 24.060.000,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente :

La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à la ville de Nabeul le lundi 26 avril 2021 (26/4/2021) à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021400721VEPA1

Avis aux créanciers

Affaire n°214 :

Décision d'ouverture de procédure de distribution :

par ordonnance rendue par monsieur le juge commissaire chargé du règlement des ordres et des distributions prés du tribunal de 1ére instance de Sousse le 3/02/2021 suite à la requête en distribution introduite par Maître Hajji Jamel avocat à la cour de cassation Mat. Fiscal n°806112/L agissant pour le compte de receveur des finances Avenue Mohamed Maarouf Sousse, receveur des finances Rue de l'indépendance et receveur des finances Avenue Mohamed Elkhames Sousse ayant élu domicile chez son Avocat Maître Hajji Jamel ayant son siège à l'Avenue Léopold Senghor immeuble Seltène Azur Sousse et vu le quitus de consignation n°M000012 en date du 02/01/2019 relatif à la consignation d'un montant de trois millions trois cent onze mille cent soixante-treize dinars neuf cent soixante-cinq millième (3.311.173.965) prix de vente à l'enchère publique de la propriété revenant à la société Skanes touring son siége à 19 Rue Salah Eddine Elayoubi Sousse.

L'article 468 prévoit à la lettre : "Dans les trente jours de la publication de cette annonce au Journal Officiel ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu."

2021S00352VEPA2

Vente d'un terrain à usage de construction d'immeubles à Monastir

Sté D'ELEVAGE de Monastir - SA

Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir

Identifiant unique : 009021V/P/M/000

En exécution de l'ordonnance rendue par le juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir le 22 Mars 2021, l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un terrain à usage de construction d'immeubles situé devant le siège de la société d'élevage de Monastir El Agba d'une superficie de 3612 m² et objet du titre foncier n°54806 Monastir :

- Valeur de l'expertise : 4.334.400,000 dt

- Caution : 100.000,000 dt

- Dernier délai de remise des offres jeudi 6 mai 2021

- Les offres sont à envoyer selon cahier des charges à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél : 29.452.878 / 98.240.982.

2021S00354VEPA2

Société "Manufacture Tunisienne d'Articles de Classement MTAC" le Progrès"

SARL au capital de 880000,000 dinars

Siège social : 32-34 angle rue Habib Thameur et rue Habib Maazoun - Sfax

R.C : B1136841997

M.F : 017848 E/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 125128-95

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sfax n°271 du 16 Mars 2021, la société Manufacture Tunisienne d'Articles de Classement MTAC "le Progrès" sise à 32-34 angle rue Habib Thameur et rue Habib Maazoun Sfax, a été déclarée en faillite.

Le même jugement a désigné Monsieur Hatem Kharrat juge commissaire et Monsieur Skander Mezghani syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de

créance et le bordereau indicatif au syndic de la faillite sis à l'adresse suivante :

Route de Mahdia Km 1, immeuble Ghorbel, 2ème étage 3002-Sfax, Tél 74 239 695, et ce dans un délai de quinze jours de la date de la publication du présent avis.

2021X00340VEPA2

Jugement en référée

Nomination d'un séquestre sur

La succession du défunt

Jileni Ben Mohamed Ben Hej Ali Snen

En vertu d'une jugement en référée n°57028 rendue par le président du Tribunal de Première Instance d'Ariana le 8/01/2021, il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim, en qualité de séquestre sur la succession du défunt Jileni Ben Mohamed Ben Hej Ali Snen pour le gérer jusqu'a la résolution du conflit entre les parties amiablement ou judiciairement et la nomination de Mme Sonia Balbouli juge commissaire.

Touts intéressés peuvent contacter le mandataire de justice susmentionné au 8 rue de Kuweit 3ème Etage bureau n°14 Lafayette Tunis. (tel 71.830.002)

2021400638VEPA2

Clôture de liquidation

Succession du Défunt Dora Tounsi

En vertu de la décision judicaire rendue par le juge-commissaire de liquidation du Tribunal de Première Instance de Tunis le 29/6/2020 l'affaire n°640 a été décidé la clôture de la dite liquidation.

Le liquidateur Ben Amor Abdelhakim (adresse; rue de Kuweit 3ème Etage bureau n°14 Lafayette Tunis. (tel 71.830.002)

2021400639VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant l'ordonnance sur requête n°83005 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 22/02/2021, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 11 Rue Belhassen Jrad Bari Elbaccouche Ariana - Tél : 56 050 626, en qualité de liquidateur de la succession de feu Abdelouehed Elhbiri.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2021400678VEPA2

Clôture d'une liquidation judiciaire

Le liquidateur judiciaire Aifa Badreddine, nommé en vertu de l'ordonnance sur requête numéro 48850 datée du 01/02/2017 émise par son excellence le président du tribunal de première instance de Mannouba en qualité de liquidateur de l'héritage du feu Mohamed Manoubi Slama, informe le publique, que les travaux de la liquidation ont été clôturé sous la tutelle de son excellence le juge administrateur au tribunal de première instance de Mannouba Madame Sondes Dhambri en exécution de sa décision annoncée le 5/02/2021.

2021400694VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Société Sem Sem

I.U : 610781 L/A/11000

En vertu de la décision rendue par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le 23/02/2021, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et de l'ouverture d'une période de contrôle de gestion dans un délai maximum de neuf mois au profit de la société SEM SEM avec la nomination de Madame Hejer Boubaker juge commissaire et de maître Aifa Badreddine administrateur judiciaire pour étudier le plan de sauvetage, donner son avis et le modifier s'il le faut, contrôler les actes de gestions et l'élaboration d'un rapport au juge administrateur dans un délai de deux mois à propos la situation économique et financière et sociale de l'entreprise, rédiger un rapport de l'inventaire des biens et élaborer un rapport final au juge commissaire dans un délai de quatre mois.

Ceci dit les éventuelles créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains d'administrateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à la rue 8300 immeuble l'uxor 2 étage 3 bur : B3.5, Montplaisir - Tunis.

2021400695VEPA2

Avis aux créanciers

Mandat judiciaire

Suivant ordonnance sur requête émanante du tribunal de première instance de l'Ariana, numéro 66714 du 5 mars 2021, décide de nommer Chihi Youssef liquidateur judiciaire en remplaçant Samia Khelifi pour administrer la succession de feu Mahmoud Zekri et Fathia Chehider ép Zekri.

Toute opposition à la justification d'une dette doit être adressée à l'administrateur judiciaire dans un délai d'un mois à compter de la date de cette publication, au : 42 Avenue Hédi Chaker 4ème Etage Bureau n° 11 Lafayette, Tél : 27 109 126.

2021400698VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

STAR

Société anonyme

Au capital de 23.076.930 dinars

Siège social : Square Avenue de Paris - Tunis

Identifiant Unique : 2388 V

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 avril 2021, à 10 heures, à l'hôtel Laico sis à l'Avenue Med V - Tunis - Place des Droits de l'Homme et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire et des états financiers relatifs à l'exercice 2020,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 et approbation des conventions,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

5- Ratification de la cooptation des administrateurs,

6- Nomination de deux administrateurs indépendants au conseil d'administration,

7- Fixation des jetons de présence des administrateurs et des membres des différents comités,

8- Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article 47 des statuts, l'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours (15 jours) au moment de la convocation de l'assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés. Les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'assemblée.

Les différents documents et rapports relatifs aux points inscrits à l'ordre de jour de l'assemblée se trouvent â la disposition des actionnaires au département comptabilité au siège de la société -square avenue de Paris - Tunis dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021T00330SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2021

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

STAR

Société anonyme

Au capital de 23.076.930 dinars

Siège social : Square Avenue de Paris - Tunis

Identifiant Unique : 2388 V

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 29 avril 2021, à 9 heures, à l'hôtel Laico - sis à l'Avenue Med V - Tunis - Place des Droits de l'Homme et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise en conformité de certaines dispositions des statuts avec le code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 et le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières,

2- Adoption des statuts mis à jour,

3- Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article 47 des statuts, l'assemblée générale extraordinaire se compose de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours (15 jours) au moment de la convocation de l'assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés. Les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'assemblée.

Les différents documents et rapports relatifs aux points inscrits à l'ordre de jour de l'assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au département comptabilité au siège de la société -square avenue de Paris - Tunis dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021T00331SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du 22/4/2021

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole

«Domaine Royal Azur»

Société anonyme

Au capital social de 1930.000 Dinars

Siège social : El Louhichi - Bir Dressen - Beni Khaled 8014 Nabeul

MF : 632910/W

N° CNSS : 00465021

Monsieur : nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire et qui se tiendront le jeudi 22 avril 2021 successivement à 9H 30 et 11 H au siège de la société les vignerons de Carthage à Djebel Jelloud pour débattre de l'ordre du jour suivants :

Ordre de jour de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil relatif à l'exercice 2019/2020

2- Lecture des états financiers de l'exercice 2019/2020

3- Lecture et approbation des rapports de commissaire aux comptes.

4- Approbation des rapports d'activité et des états financiers de l'exercice 2019/2020

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation des résultats.

Ordre du jour d'assemblée générale extraordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration

2- Application des dispositifs des articles 388 des sociétés commerciales et l'article 46 des statuts de la société.

2021R00796SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M. Fisc. : 433809 R/N/M/000

Messieurs les Actionnaires de COMAR INVESTISSEMENT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 avril 2021 à 13h au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au 31/12/2020 ;

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

7. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

8. Renouvellement partiel du conseil d'Administration;

9. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021 ;

10. Pouvoirs pour formalités.

2021R00810SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société commerciale Import - Export Du Cap- Bon

"ELKARAMA" S.A

M.F : 004900XPM 000

Siège social : 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

N° CNSS : 028818-09

N° R.C : B1142681997

Suite à la décision du conseil d'administration, tenue le 16 mars 2021 messieurs, les actionnaires de la société commerciale «EL KARAMA» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 21 avril 2021 à 9 h au siège social de la société à l'effet de délibère r sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier de la société pour l'exercice 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

3- Approbation des états financiers pour l'exercice 2019

4- Approbation sur toutes les opérations exercées dans le cadre de l'article 200 du code de commerce.

5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

6 - Affectation des résultats pour l'exercice 2019

7- Nomination du commissaire aux comptes 2020-2021-2022

8- Nomination des membres de conseil d'administration 2020-2021-2022,

9- Suivi du programme de sauvetage.

2021R00812SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société commerciale Import - Export du Cap - Bon

"ELKARAMA" S.A

M.F : 004900XPM 000

Siége social : 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

N° CNSS : 028818-09

N° R.C : 1142681997

Suite à la décision du conseil d'administration, tenue le 16 mars 2021 messieurs, les actionnaires de la société commerciale «EL KARAMA» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 avril 2021 à 11 h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Suivi du programme de sauvetage approuvé par le tribunal

2/ Délégation des procédures d'enregistrement et de publication.

2021R00813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE BESTOPLAST TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.175.000 Dinars

Siège social : GP1 - Route de Sousse - km 3,5 2014 Mégrine Riadh

Identifiant Unique : N° 0006745 N

Les actionnaires de la société Bestoplast Tunisie sont convoqués à assister à l'assemblée générale

ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 avril 2021 à 10 heures au 03 rue du Niger- Tunis le Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

2- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

5- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2019 ;

6- Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Cette annonce tient lieu de convocation individuelle.

2021R00822SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 20 avril 2021

Société BH IMMO. Filiale de la BH Bank

S.A au capital de 15.000.000 DT

M.F : 587748X/A/M

CNSS : 142355-56

ID : 587748X

Messieurs les actionnaires de la société «BH IMMO» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 20 avril 2021 à 13h au siège de la société BH Assurance AFH-BC5, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2020.

3. Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2020.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Distribution des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les années 2021- 2022-2023.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes «Cabinet Union des experts comptables» représenté par Mr Elyess Ben Rjab.

9. Renouvellement du mandat du Co-Commissaire aux comptes «Cabinet Pro-Audit» représenté par Mr Tarek Zahaf.

10. Pouvoir pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont informés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont mis à leur disposition au siège social de la Société et ce, durant les délais légaux.

2021R00849SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONASTIR

Au capital social de 3.939.390,000 Dinars

M.F : 004418R

Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement Touristique de Monastir "HOTEL RUSPINA", sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi, 23 avril 2021 à 10h30 au siège de la Société situé à Skanès - Monastir, 5000, Tunisie; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et Approbation du Rapport d'Activité relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et Approbation des Etats Financiers Arrêtés au 31 décembre 2019.

3- Approbation des Conventions Réglementées.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des Résultats.

6- Renouvellement des Mandats des Administrateurs.

7- Désignation d'un commissaire aux comptes.

8- Pouvoirs pour Formalités.

2021S00355SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EURO-CYCLES

Société anonyme

Au capital de 8.910.000 DT

Identifiant unique : 0044463T

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Le Conseil d'Administration réuni le 4 Mars 2021 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société EURO-CYCLES S.A à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 15 avril 2021 à 10 heures au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31/12/2020 sur la Gestion de l'exercice 2020.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Examen et approbation des états Financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Examen et approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats et distribution des bénéfices de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2020.

- Fixation des jetons de présence.

- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes.

- Autorisation pour acheter et vendre les propres actions de la société EURO CYCLES dans le cadre des dispositions de l'article 19 (Nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché Financier pour une période d'une année.

NB : Les actionnaires ont la faculté de se faire représenter en vertu d'un pouvoir spécial dument signé (signature légalisée) précédée de la mention «BON POUR POUVOIR ».

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la société.

2021S00371SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2020

Société TUNICAPS SA

Société anonyme

Au capital social : 5 075.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 28 Z.I El Amra 3036 Sfax

Identifiant Unique : N°1675638R

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société TUNICAPS, société anonyme au capital de 5075000 Dinars, titulaire de l'identifiant unique n°1675638R ayant son siège social à la Route de Mahdia km 28 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 qui se tiendra le vendredi 20 avril 2021 à 10 Heures du matin à l'hôtel Movinpick Sfax sis à la rue de Ribat Bab Bhar Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

2. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

6. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général.

8. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

9. Pouvoirs pour formalités

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration. Les étals financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2021X00339SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société anonyme

Capital social 400.000 Dinars

Siège social : Rue Abou hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 9 mars 2021, Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire le jeudi 15 avril 2021 à 10h au siège de la GTI, sis à la rue Abou Hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A, Montplaisir, Tunis; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2020 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoir en vue de formalités.

2021400637SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ART MARTIN TUNISIE SA

Capital social : 1 700 000 DT

Société anonyme

Identifiant Unique : 741254T/A/M/000

CNSS : 00256203

Siège social : Route Somaa Zone Industrielle Béni Khiar 8060 Nabeul

Les actionnaires de la Société ART MARTIN TUNISIE SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 avril 2021 à 10h au siège social de la société JEROL FINANCES - 60 Rue Lucette et René Desgrand 69100 Villeurbanne - Lyon - France à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue de l'assemblée :

- Examen du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31 Août 2020 :

- Examen des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 Août 2020 :

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice dos au 31 Août 2020 :

- Approbation des états financiers et du rapport d'activité au titre de l'exercice clos au 31 Août 2020 :

- Examen et approbation, s'il y a lieu des conventions réglementées entrant dans le cadre de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Août 2020;

- Quitus aux administrateurs et à la direction générale;

- Pouvoir pour formalités

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021400654SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Euro Consultants IT

S.A.R.L au capital de 10 000 Dinars

Immeuble Tamayouz, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant RNE : 1431030L

Les associés de la société Euro Consultants IT, sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Gérant, qui se tiendra le mardi 20 avril 2021 à 10 heures au Cabinet Mazars, Immeuble Mazars, rue du Lac Ghar el Melh, Les Berges du Lac, Tunis.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale et entérinement du retard de publication des précédentes assemblées générales;

2- Dissolution anticipée de la société;

3- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs;

4- Election du siège de liquidation;

5- Quitus à la gérance;

6· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents portant sur cette assemblée, sont mis à la disposition des associés au siège du Cabinet Mazars, Immeuble Mazars, rue du Lac Ghar el Melh, Les Berges du Lac, Tunis.

2021400655SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital 2.500.000 DT

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu mardi 20 avril 2021 à 11 h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la restructuration financière de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2021400712SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2019)

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société Anonyme au capital 2.500.000 D.T

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu mardi 20 avril 2021 à 10 h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de tenir l'assemblée générale après le 30 juin 2020;

2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées par l'article 200 nouveau et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2021400713SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AL BARAKA BANK TUNISIA

Société anonyme

Au capital social de 120 millions de dinars

Siège social : 88 avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0031041F

AL BARAKA BANK TUNISIA informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 21 avril 2021 à 10h à son siège social sis au 88, Avenue Hédi Chaker 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de la Banque pour l'année 2020.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers pour l'année 2020.

3- Lecture du rapport du «Comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques» de la Banque pour l'année 2020.

4- Quitus aux administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2020.

5- Nomination des membres du conseil d'administration au titre de la gestion pour les exercices 2021-2022-2023.

6- Nomination des commissaires aux comptes au titre de la gestion pour les exercices 2021-2022-2023.

7- Approbation des résolutions de l'assemblée générale ordinaire.

2021400718SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2021 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2021400719SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DAR ZARROUK S.A

S.A au capital : 1.250.000 DT

Siège social : Rue Larbi Zarrouk - Sidi Bou said Tunis

RNE : 0005875T

MF : 0005875T/A/M/000

Les actionnaires de la société DAR ZARROUK S.A sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 31 mars 2021 à quatorze heures et trente minutes (14h30), au siège social de la société Rue Larbi Zarrouk - 2026 Sidi Bou Said - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1) Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société en 2020 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

2) Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6) Information concernant les déclarations des fonctions.

2021400727SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société DAR ZARROUK S.A

S.A au capital : 1.250.000 DT

Siège social : Rue Larbi Zarrouk - Sidi Bou Said Tunis

RNE : 0005875T

MF : 0005875T/A/M/000

Les actionnaires de la société DAR ZARROUK S.A sont convoqués pour se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 31 mars 2021 à quinze heures et trente minutes (15h30), au siège social de la société Rue Larbi Zarrouk- 2026 Sidi Bou Said - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Statuer sur la continuité de l'activité de la société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021400728SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MAJESTIC HOTELS

S.A au capital : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis

RNE : 0000970V

MF : 000970V/A/M/000

les actionnaires de la société Majestic Hotels S.A sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 avril 2021 à onze heures (11h), au siège social de la société ,36 Avenue de Paris - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1) lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société en 2020 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

2) lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6) Information concernant les déclarations des fonctions.

2021400729SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MASTER RETAIL

Société anonyme

Au capital de 24 600 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE,

Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, Charguia II, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 1412646 H

MF : 1412646 H B M 000

Affiliation CNSS : 562543-40

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 20 avril 2021 à 11 heures au siège social à l'immeuble SOFIDE sis à Charguia 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport annuel de Gestion ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Nomination des Administrateurs;

- Désignation d'un Commissaire aux comptes;

- Délégation de pouvoirs.

2021400733SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAGHREB HYGIENE

Société anonyme

Au capital de 2 880 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, Charguia II, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 0030607 T

MF : 0030607 T A M 000

Affiliation CNSS : 80928-30

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 20 avril 2021 à 10 heures au siège social à l'immeuble SOFIDE sis à Charguia 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation du rapport de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration ;

- Délégation de pouvoirs.

2021400734SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

S.A. au capital de 90.000.000 DT

Identifiant Unique : 015094B

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA - 1002 Tunis

CNSS : 69289-31

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) que la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la banque se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 10H, au siège de la Banque sis à 5 bis Rue Mohamed BADRA - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020;

3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

4. Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

5. Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020;

7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2020;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant les délais légaux.

2021400735SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Banque de Tunisie et des Emirats

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

S.A. au capital de 90.000.000 DT

Identifiant Unique : 015094B

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis

CNSS : 69289-31

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) que la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la Banque se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 12H, au siège de la Banque sis à 5 bis Rue Mohamed Badra - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du transfert du siège social de la BTE à partir du 1er septembre 2021, et ce à l'adresse suivante :

Banque de Tunisie et des Emirats Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, Lot AFH - BCS - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis

2- Approbation de la mise à jour des statuts de la BTE, et ce compte tenu de ce qui suit :

- Transfert du siège social de la Banque;

- Harmonisation de certains articles desdits statuts avec les dispositions de la loi n°201947 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant les délais légaux.

2021400736SANB3

Convocation

Société Hôtelière et Touristique du Sud «SHTS»

S.A. au capital de 9.951.000DT

Immeuble AL BADR Rue du Lac Malaren les Berges du Lac 1053 Tunis

RNE : 045998 B

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique du Sud «S.H.T.S» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 23 avril 2021 à onze heures, à l'immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation éventuelle du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2020,

2) Lecture et examen des rapports des commissaires aux comptes à l'assemblée générale relatifs à l'exercice 2020,

3) Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2020,

4) Approbation des conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020,

6) Distribution de jetons de présence

7) Quitus aux administrateurs

8) Pouvoirs pour formalités.

2021400738SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAT ASSURANCES

Société anonyme

Au capital social : 45.000.000 Dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U. : 0000673N

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 19/4/2021 à 10h au siège social de GAT ASSURANCES sis au 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020

3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2020

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Nomination des membres du Conseil d'Administration 2021-2022-2023

9. Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2021400748SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAT VIE

Société anonyme

Au capital social : 7.000.000 Dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U : 033270B

La société GAT VIE informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 19/4/2021 à 11h au siège social de GAT VIE sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Examen et approbation des états financiers de GAT VIE arrêtés au 31/12/2020

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2021400749SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2020)

GRANDE FABRIQUE DE CONFISERIE ORIENTALE

Société anonyme

Au capital social de 7.400.000 dinars

Siège social : 11, Rue Des Entrepreneurs ZI Aéroport 2035 Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0000664M

Les Actionnaires de la société GRANDE FABRIQUE DE CONFISERIE ORIENTALE - S.A, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 21 avril 2021 à 12 Heures, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et présentation des comptes dudit exercice;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2020 ;

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2021 ;

7- Déclarations des fonctions d'administrateurs et de directions.

2021400750SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société GAT Investissement

Société anonyme

Capital social : 25 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

Identifiant Unique : 0539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 19 avril 2021 à 9 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020;

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Questions diverses.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021400768SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Laitière de Sidi Rezig

SO.LAI.SIR

Sarl au capital de 400.000 dinars

Siège social : 1, rue des Aghalbas (le Bardo) Tunis

Matricule fiscal : 0312030Q

Les associés de la Société Laitière de Sidi Rezig «SOLAISIR» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 13 avril 2021 à 14 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de gérant.

2021400687SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Laitière de Sidi Rezig

SO.LAI.SIR

Sarl au capital de 400.000 dinars

Siège social : 1, rue des Aghalbas (le Bardo) Tunis

Matricule fiscal : 0312030Q

Les associés de la Société Laitière de Sidi Rezig «SOLAISIR» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 13 avril 2021 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de l'objet social de la société ;

- Transfert du siège social ;

- Approbation des états financiers ;

- Approbation des statuts mis à jour.

2021400688SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Laitière de Sidi Rezig

SO.LAI.SIR

Sarl au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 1, rue des Aghalbas (le Bardo) Tunis

Matricule fiscal : 0312030Q

Les associés de la Société Laitière de Sidi Rezig «SOLAISIR» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 26 avril 2021 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital de la société

- Changement de l'objet social de la société

- Transfert du siège social de la société

- Approbation des états financiers

- Approbation des statuts de la société mise à jour.

2021400716SRLB3

Autres sociétés

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES SERVICES AGRICOLES

«Grandes Cultures»

49, Avenue Farhat Hached - Tunis RP

Matricule Fiscal : 033497VPM000

Registre de commerce : B15821998

Code en Douane : 120.965L

Compte tenu que le Corum pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 22 mars 2021 publié au Journal Officiel n°16 du 23/02/2021 et aux journaux Essabeh et le Temps le 02 mars 2021 n'a pas été atteint et conformément à l'article 15 des statuts, le Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «Grandes Cultures» Convoque l'ensemble des adhérents de la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «Grandes Cultures» à la deuxième assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8 avril 2021 à 10H du matin à l'Union Tunisien De l'Agriculture et de la Pêche au lieu de la Ferme du Krib suivant PV de réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2021 à l'effet de statuer sur le même ordre du jour initial, soit :

1) Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'année 2019/2020

3) Lecture de l'état Financier au titre de l'exercice 2019/2020

4) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019/2020.

5) Affectation de résultat de l'exercice 2019/2020.

6) Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de leurs gestions de l'exercice 2019/2020.

7) Continuité d'exploitation de la Société Mutuelle.

8) Mise à jour de la liste des adhérents

9) Election des Membres du conseil d'Administration

Cette publication tient lieu de convocation personnelle à tous les Adhérents pour la deuxième assemblée générale ordinaire.

Toute procuration portante une signature légalisée ou bien le cachet de l'entreprise concernée.

Tout Adhérent peut examiner au siège de la société Mutuelle, les PV du Conseil d'Administration, les états financiers et les rapports de Commissaire aux comptes relatif aux dits exercices à partir du huitième jour avant la tenue des assemblées générales ordinaires.

2021T00336SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Saber Ben Ahmed Abidi demeurant à la Rue de l'Indépendance délégation El Krib Gouvernorat de Siliana a présenté au nom de la société (ALTA OLEA) une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le n°1386 datée du 11/02/2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Ouedi Nejia Borj Messoudi délégation El Krib gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mabrouk Ben Mahmoud Elmejri a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le n°2325 en date du 22 février 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est une huilerie située à Sidi Aloune et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Sidi Aloune ou de la Municipalité de Sidi Aloune.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Sidi Aloune ou Le Président de la Municipalité de Sidi Aloune, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Nejib Elghoula a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le n°1345 en date du 02 février 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est une huilerie située à tlelsa Délégation d'Eljem et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation d'Eljem ou de la Municipalité d'Eljem

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué d'Eljem ou Le Président de la Municipalité de d'Eljem, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Jalel Haj Nasr a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le n°1489 en date du 4 février 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie pour activité d'une huilerie situé à Riadh Bouhlel Délégation d'Eljem et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation d'Eljem ou de la Municipalité d'Eljem.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué d'Eljem ou le président de la Municipalité d'Eljem, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société LAKHDAR, dont le siège social est située à région GUERMASSA de la délégation de Ghomrassen du gouvernorat de Tataouine, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Tataouine sous le n°501 en date du 10 Janvier 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une huilerie

(extraction et conditionnement) située à région Guermassa de la délégation de Ghomrassen du gouvernorat de Tataouine, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Tataouine et de la municipalité de Ghomrassen.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Tataouine ou le délégué de Ghomrassen ou le président de la municipalité de Ghomrassen dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête

Le président de la municipalité de Kalâat Senan témoigne informant le public qu'une suspension légitime aura lieu Revoir l'exemple du développement urbain de la commune de Kalâat Senan dans sa première phase d'étude après publication de cette annonce dans les médias audio et écrits et par pionnier Journal officiel de la République Tunisienne et journal officiel des groupes locaux et du Site Web de la municipalité pour une période de deux mois à compter de la date de sa publication par le pionnier officiel de la République Tunisienne, conformément aux exigences du chapitre 5 du décret gouvernemental n°92 de 2020 du 25/11/2020.

2021R00819DIVD2

Faillite

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 23/3/2021, il a été décidé d'inclure les co-garants et les débiteurs Mr Hsouna Ben Mustapha Ayachi et Mr Mahmoud Ben Hamed Hmaid et la société primazur dans la poursuite de la faillite de la société «Société EXCEL FISH» et Hafed Ben Hamed Hmid dossier n°5730 rendu le 9/7/2019 et ordonne d'accomplir toutes les procédures nécessaires de publication.

2021R00855DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mahmoud Ben Mohamed Hédi Ben Mahmoud Souidi, titulaire de la CIN n°03142937 déclare la perte de l'acte de propriété n°03/8203 du 30/7/2005 et pour le compte de sa femme Salwa Bent Mohamed Hatira titulaire de la CIN n°06168014 son acte de propriété n°03/8204 du 30/7/2005 objet du titre foncier n°14834 Mahdia sis à Borj Arif - Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée sous n°130 le 22/3/2021 par le poste de police d'Ezzahra.

2021S00351DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Tarek ben Mohamed Boussayri Azizi, titulaire de la carte d'identité n°07517669, déclare la perte d'un titre de propriété n°25810, objet du titre foncier n°56932 Kairouan nommé «AKRI», sis à Chogafia Sebikha, gouvernorat de Kairouan, à la possession de son père feu Mohamed Boussayri Azizi.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale cité ennacer Kairouan, sous le 26/01/2021 n°48.

2021S00363DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Emna Bent Saleheddine Ben Mostafa avise le public qu'elle possède le 1/3 à l'indivision du reste d'une parcelle de surface 525m² avec une maison traditionnelle sise à la route de Tunis km6 Sfax limité au sud par avenue Monji Slim à l'est les filles de Ezzidine Trigui au nord Adel et Ezzidine Trigui et à l'ouest Adel Trigui suivant un contrat de vente du 30 décembre 2017 dressé par les notaires Malek Turki et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'elle désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2021X00312DIVD2

Avis

Les héritiers de Abbes Med Sodki annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie de 396 m² sise entre route Al Ain Km 2 Sfax son titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00333DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021R00675DIVD2 parue au JORT n°22 le 16/3/2021 page n°555

Lire : 01 Mars 2021

Au lieu : 3/01/2021.

2021R00806RECZ9

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997

Bilan au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Portefeuille - titres	**187,491,320**	**175,796,453**
Obligations et valeurs assimilées	175,471,289	175,796,453
Actions OPCVM	12,020,031	-
Placements monétaires et disponibilités	**53,157,629**	**68,007,078**
Placements monétaires	43,394,506	63,492,947
Disponibilités	9,763,123	4,514,131
Créances d'exploitation	**450,779**	**245,209**
TOTAL ACTIF	**241,099,728**	**244,048,740**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	439,860	462,426
Autress créditeurs divers	53,309	30,476
TOTAL PASSIF	**493,169**	**492,902**
ACTIF NET		
Capital	**228,156,242**	**229,769,407**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	844	1,648
Sommes distribuables de l'exercice	12,449,472	13,784,782
ACTIF NET	**240,606,559**	**243,555,838**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**241,099,728**	**244,048,740**

Etat de résultat au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
Revenus du portefeuille - titres	**9,042,270**	**10,990,078**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,042,270	10,990,078
Revenus des placements monétaires	**5,105,175**	**7,677,016**
Total des revenus des placements	**14,147,445**	**18,667,094**
Charges de gestion des placements	-1,149,919	-1,372,445
REVENU NET DES PLACEMENTS	**12,997,526**	**17,294,649**
Autres produits	209,598	8,665
Autres charges	-285,377	-343,747
Contribution conjoncturelle	-200	-200
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12,921,547**	**16,959,367**
Régularisation du résultat d'exploitation	-472,075	-3,174,584
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**12,449,472**	**13,784,782**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	472,075	3,174,584
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre:	329,689	188,017
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	311,110	209,311
Frais de négociation de titres	-2,113	-22
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**13,560,233**	**17,356,673**

SICAV L'EPARGNANT

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 115741997

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**13,560,233**	**17,356,673**
Résultat d'exploitation	12,921,547	16,959,367
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	329,689	188,017
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	311,110	209,311
Frais de négociation de titres	-2,113	-22
Distribution de dividendes	**-13,785,644**	**-15,947,160**
Transactions sur le capital	**-2,723,867**	**-72,238,577**
Souscriptions		
Capital	170,054,733	149,787,872
Régularisation des sommes non distribuables	255,921	116,094
Régularisation des sommes distribuables	5,522,885	4,686,140
Rachats		
Capital	-172,279,181	-218,776,302
Régularisation des sommes non distribuables	-283,323	-191,347
Régularisation des sommes distribuables	-5,994,902	-7,861,034
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-2,949,279**	**-70,829,064**
Actif Net		
En début d'exercice	243,555,838	314,384,903
En fin d'exercice	240,606,559	243,555,838
Nombre d'actions		
En début d'exercice	2,324,718	3,023,696
En fin d'exercice	2,302,212	2,324,718
VALEUR LIQUIDATIVE	**104.511**	**104.767**
Taux de rendement annuel	**5.42%**	**5.84%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2021400671BCFA5

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.C : B01252782016

Bilan au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Portefeuille - titres	**64,938,607**	**28,640,417**
Actions et valeurs assimilées	7,040,209	2,669,474
Obligations	41,544,670	25,970,943
Emprunts d'Etat	16,353,728	0
Placements monétaires et disponibilités	**83,858,578**	**24,716,246**
Placements monétaires*	51,036,209	22,757,069
Disponibilités*	32,822,369	1,959,177
Créances d'exploitation	**120,836**	**200**
TOTAL ACTIF	**148,918,021**	**53,356,863**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	139,977	52,263
Autres Créditeurs Divers	30,349	4,952
TOTAL PASSIF	**170,326**	**57,215**
ACTIF NET		
Capital	**140,369,054**	**49,740,150**
Sommes Distribuables	**8,378,641**	**3,559,498**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	5,510,610	2,534,931
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	2,868,031	1,024,567
ACTIF NET	**148,747,695**	**53,299,649**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**148,918,021**	**53,356,863**

*Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

Etat de résultat au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
Revenus du portefeuille - titres	**2,637,293**	**1,315,990**
Dividendes	151,417	148,257
Revenus des obligations	2,423,095	1,167,732
Revenus des emprunts d'Etat	62,781	0
Revenus des placements monétaires	**3,530,707**	**1,465,689**
Total des revenus des placements	**6,168,000**	**2,781,678**
Charges de gestion des placements	-542,666	-202,954
REVENU NET DES PLACEMENTS	**5,625,334**	**2,578,724**
Autres charges	-114,724	-43,793
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5,510,610**	**2,534,931**
Régularisation du résultat d'exploitation	2,868,031	1,024,567
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**8,378,641**	**3,559,498**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	2,868,031	-1,024,567
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-43,914	5,512
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	39,204	-37,846
Frais de négociation de titres	-2,113	-13
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**5,503,787**	**2,502,584**

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4
R.C : B01252782016

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**5,503,787**	**2,502,584**
Résultat d'exploitation	5,510,610	2,534,931
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-43,914	5,512
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	39,204	-37,846
Frais de négociation de titres	-2,113	-13
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**89,944,258**	**24,167,173**
Souscriptions	**170,275,624**	**47,790,361**
Capital	160,238,522	45,704,537
Régularisation des sommes non distribuables	4,310,332	24,974
Régularisation des sommes distribuables	5,726,770	2,060,850
Rachats	**-80,331,366**	**-23,623,188**
Capital	-75,694,458	-23,092,011
Régularisation des sommes non distribuables	-1,778,169	505,106
Régularisation des sommes distribuables	-2,858,739	-1,036,283
VARIATION DE L'ACTIF NET	**95,448,046**	**26,669,757**
Actif Net		
En début d'exercice	53,299,649	26,629,892
En fin d'exercice	148,747,695	53,299,649
Nombre d'actions		
En début d'exercice	465,761	249,032
En fin d'exercice	1,226,675	465,761
VALEUR LIQUIDATIVE	**121.261**	**114.435**
Taux de rendement	**5.96%**	**7.02%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2021400672BCFA5

SICAV AVENIR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV R.C : B 1514 2000

BILAN au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**893,536**	**931,114**
Actions,valeurs assimileés et droits rattachés	168,589	108,286
Obligations et valeurs assimileés	724,947	822,828
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**281,126**	**241,006**
Placements monétaires	100,671	228,222
Disponibilités	180,455	12,784
AC 3 Créances d'exploitation	**348**	**388**
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**1,175,010**	**1,172,508**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	**3,636**	**3,825**
PA 2 Autres Créditeurs Divers	**15,430**	**7,599**
TOTAL PASSIF	**19,066**	**11,424**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,122,781**	**1,114,511**
CP2 Sommes Distribuables	**33,163**	**46,573**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	17	4
Sommes distribuables de l'exercice	33,146	46,570
ACTIF NET	**1,155,943**	**1,161,084**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,175,010**	**1,172,508**

ETAT DE RESULTAT au 31 décembre 2020

	31/12/2020	31/12/2019
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**54,071**	**54,244**
Dividendes	4,844	8,090
Revenus des obligations et valeurs assimilées	49,227	46,154
PR 2 Revenus des placements monétaires	**11,820**	**18,161**
Total des revenus des placements	**65,891**	**72,405**
CH 1Charges de gestion des placements	**-8,034**	**-8,110**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**57,857**	**64,296**
CH 2 Autres charges	**-24,712**	**-17,727**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**33,146**	**46,569**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**0**	**1**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**33,146**	**46,570**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**0**	**-1**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33,838	-10,843
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-25,041	-2,315
Frais de négociation de titres	-527	-6
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**41,415**	**33,405**

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
R.C : B 1514 2000

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	33,146	46,569
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33,838	-10,843
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-25,041	-2,315
Frais de negociation de titres	-527	-6
AN 2 Distribution des dividendes	**-46,556**	**-53,271**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**0**	**757**
Capital	0	720
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	1
Régularisation des sommes distribuables	0	35
a- Rachats	**0**	**0**
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-5,141**	**-19,110**
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	1,161,084	1,180,194
en fin d'exercice	1,155,943	1,161,084
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	20,348	20,335
en fin d'exercice	20,348	20,348
VALEUR LIQUIDATIVE	**56.809**	**57.061**
AN 6 Taux de rendement annuel	**3.57%**	**2.83%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2021400673BCFA5

SICAV L'INVESTISSEUR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 186251996

BILAN au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**1,061,274**	**1,066,507**
Actions, valeurs assimileés et droits rattachés	623,337	545,753
Obligations et valeurs assimileés	374,892	460,167
Emprunts d'état	63,046	60,586
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**266,020**	**282,871**
Placements monétaires	100,671	276,758
Disponibilités	165,349	5,227
AC 3 Créances d'exploitation	**0**	**0**
AC 4 Autres actifs	**0**	**0**
TOTAL ACTIF	**1,327,294**	**1,348,492**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	25,315	24,127
PA 2 Autres Créditeurs Divers	18,705	9,985
TOTAL PASSIF	**44,020**	**34,112**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,252,077**	**1,259,923**
CP2 Sommes Distribuables	**31,196**	**54,457**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	12
Sommes distribuables de l'exercice	31,187	54,445
ACTIF NET	**1,283,274**	**1,314,380**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,327,294**	**1,348,492**

Etat de résultat au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2020	31/12/2019
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**54,822**	**63,272**
Dividendes	23,862	36,063
Revenus des obligations et valeurs assimilées	27,886	23,830
Revenus des Emprunts d'état	3,074	3,379
PR 2 Revenus des placements monétaires	**14,477**	**22,060**
Total des revenus des placements	**69,299**	**85,332**
CH 1Charges de gestion des placements	**-10,083**	**-10,462**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**59,216**	**74,870**
PR 3 Autres produits	**0**	**0**
CH 2 Autres charges	**-27,738**	**-20,402**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31,478**	**54,468**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**-291**	**-23**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**31,187**	**54,445**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**291**	**23**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	126,520	-23,931
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-96,926	-34,468
Frais de négociation de titres	-2,875	-261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**58,196**	**-4,192**

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 186251996

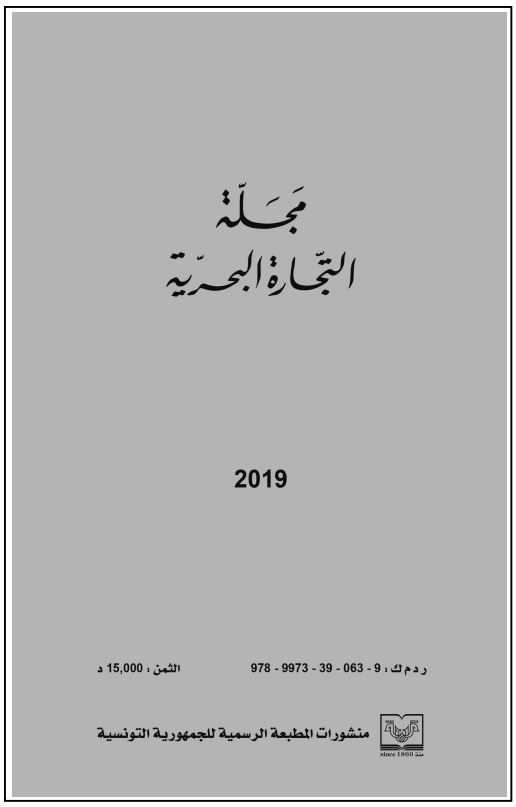
Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2020

en dinars

	31/12/2019	31/12/2019
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**58,196**	**-4,192**
Résultat d'exploitation	31,478	54,468
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	126,520	-23,931
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-96,926	-34,468
Frais de negociation de titres	-2,875	-261
AN 2 Distribution des dividendes	**-54,448**	**-52,209**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**3,109**	**5,448**
Capital	3,219	5,615
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-136	-220
Régularisation des sommes distribuables	27	53
a- Rachats	**-37,964**	**-1,581**
Capital	-39,411	-1,572
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	1,765	67
Régularisation des sommes distribuables	-317	-76
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-31,107**	**-52,534**
AN 4 Actif Net		
En début d'exercice	1,314,380	1,366,914
En fin d'exercice	1,283,274	1,314,380
AN 5 Nombre d'actions		
En début d'exercice	17,615	17,561
En fin d'exercice	17,109	17,615
VALEUR LIQUIDATIVE	**75.005**	**74.617**
AN 6 Taux de rendement annuel	**4.66%**	**-0.32%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2021400674BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

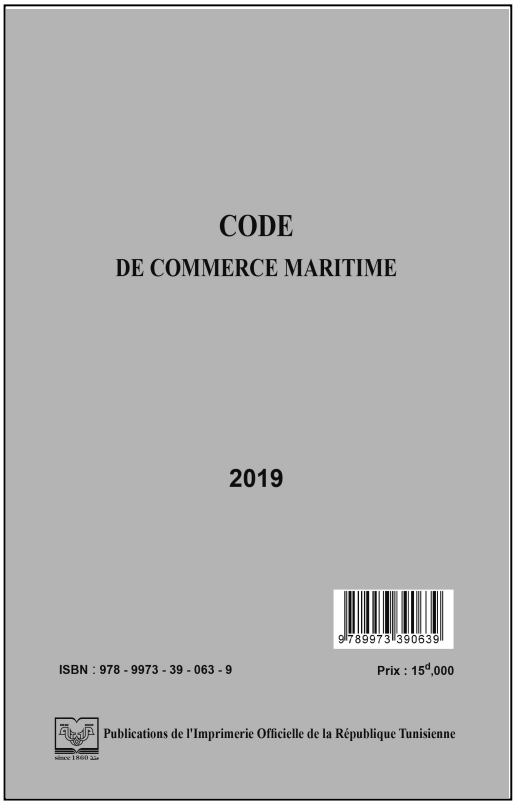
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

